

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE
ET LE DÉVELOPPEMENT
Genève

RAPPORT ANNUEL DE LA CNUCED 2000

Établi par le secrétariat de la CNUCED



NATIONS UNIES

New York et Genève, 2001

Notes

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il soit fait mention de ladite publication et de sa cote et qu'un justificatif soit adressé au secrétariat de la CNUCED: Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse).

Le présent rapport peut aussi être consulté sur Internet à l'adresse suivante:

<http://www.unctad.org>.

TABLE DES MATIÈRES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CNUCED.....	4
I. PRINCIPALES RÉUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES	6
A. Dixième session de la Conférence	6
B. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés	9
II. DÉLIBÉRATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ORDINAIRES	11
A. Conseil du commerce et du développement	11
B. Commissions du Conseil du commerce et du développement	13
C. Conférences Prebisch	16
III. ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	18
IV. INITIATIVES VISANT À RENFORCER LES LIENS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	32
V. PUBLICATIONS ANNUELLES	34
A. Rapport sur le commerce et le développement, 2000	34
B. World Investment Report, 2000	35
C. Les pays les moins avancés, Rapport 2000.....	36
D. Autres publications	37
<u>Annexes</u>	
I. Composition de la CNUCED	40
II. La structure intergouvernementale	43
III. Le secrétariat	44
IV. Déclaration de Bangkok: Pour un dialogue mondial et un engagement dynamique....	45
V. Sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement .	49
VI. Budget et effectifs	51
VII. Choix de publications de la CNUCED, 2000	54

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CNUCED



La première année du nouveau siècle aura vu la CNUCED participer à deux manifestations importantes qui auront des répercussions à court terme. Il s'agit de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue à Bangkok en février 2000, et des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit avoir lieu à Bruxelles en mai 2001.

Il n'est pas exagéré de dire que la dixième session de la Conférence a marqué un tournant dans les discussions internationales consacrées au développement. Les incidences actuelles et futures de la mondialisation et les inquiétudes que ce processus suscite étaient omniprésentes pendant les débats et ont été reflétées dans le Programme d'action adopté. Le plus important a été qu'à cette occasion se soit produite une nouvelle convergence de vues mettant l'accent sur la dimension sociale du processus de mondialisation et sur la nécessité de veiller à ce que ce phénomène puisse profiter aussi aux pays en développement, en particulier aux plus pauvres d'entre eux.

D'où l'importance du thème qui sera examiné à la troisième Conférence sur les pays les moins avancés à Bruxelles. Les pays les moins avancés (PMA) doivent relever le plus grand défi de notre temps, à savoir éliminer la pauvreté grâce à un développement soutenu. Pour ce faire, ils devront entreprendre des réformes profondes et recevoir un appui considérable de la communauté internationale. Malheureusement, les progrès accomplis au cours des deux dernières décennies n'incitent pas à l'optimisme. Plus que jamais, nous avons besoin de solutions concrètes et pragmatiques. C'est dans cet esprit que nous avons préparé la Conférence sur les PMA. Nous avons présenté un projet de programme d'action pour examen et négociation à la première session du Comité préparatoire intergouvernemental, qui s'est tenue en juillet 2000. Le présent rapport expose les éléments les plus marquants des préparatifs faits en 2000.

Le présent rapport décrit aussi les activités entreprises par la CNUCED en tant qu'institution de savoir et en tant qu'organisme des Nations Unies. Dans ce cadre, la CNUCED propose pour examen de nouvelles idées et mesures visant à aider les pays en développement à s'intégrer plus efficacement dans l'économie mondiale. Ces activités sont un complément indispensable de la recherche de consensus et des négociations internationales, et je suis heureux qu'elles soient saluées aussi bien par les États membres que par la société civile.

En outre, le présent rapport établit un bilan des activités entreprises l'année dernière, sans entrer dans le détail, et donne une idée des orientations poursuivies dans le cadre de l'exécution de notre mandat. L'importance relative accordée aux différentes activités traduit la façon dont la CNUCED mobilise ses modestes ressources pour résoudre les difficultés à venir de l'économie internationale. Bien qu'il soit essentiellement rétrospectif, le présent rapport est implicitement tourné vers l'avenir et son contenu éveillera, je l'espère, l'intérêt des lecteurs.

Chapitre I

PRINCIPALES RÉUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES



A. Dixième session de la Conférence

La dixième session de la Conférence a été la première grande réunion internationale à caractère économique du nouveau millénaire. Tenue à Bangkok (Thaïlande) du 12 au 19 février, elle a été l'occasion de lancer un appel résolu pour que l'on aide ceux qui risquent d'être exclus de l'économie mondiale. Elle a réuni pendant huit jours quelque 3 000 ministres et hauts fonctionnaires des États membres de la CNUCED ainsi que des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres secteurs de la société civile, notamment des milieux universitaires et du secteur privé.

Sur les 190 États membres, 159 ont participé à la dixième session de la Conférence; 106 délégations étaient conduites par des ministres et 16 par des chefs d'État ou de gouvernement de pays en développement. Les débats étaient présidés par le Vice-Premier Ministre et Ministre du commerce de la Thaïlande, M. Supachai Panitchpakdi, qui deviendra Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2002.

Le thème de la session était le suivant: «Appliquer les leçons du passé pour faire de la mondialisation un instrument efficace au service du développement de tous les pays et de tous les individus». Les politiques et les cadres institutionnels qui ont façonné le processus de développement ont été examinés en vue d'élaborer des stratégies et des mesures qui permettraient de dégager un nouveau consensus entre les pays développés et les pays en développement sur les instruments nécessaires au développement.

Tout le monde s'accordait à dire que si la mondialisation comportait à la fois des avantages et des dangers, ses effets étaient contrastés et certains pays à faible revenu risquaient d'être exclus du système économique mondial. À Bangkok, les représentants de nombreux pays en développement ont évoqué à plusieurs reprises les difficultés à gérer le processus de développement dans un environnement économique international qui se mondialise et qui change rapidement. Ils ont constaté que la libéralisation et la mondialisation aggravaient l'incertitude régnant dans l'économie mondiale et fragilisaient la cohésion sociale, les valeurs traditionnelles et la diversité culturelle. Cela rendait d'autant plus urgent la mise en place d'un processus transparent de prise de décisions dans toutes les institutions internationales et la participation des pays en développement. Il fallait aussi instaurer un système commercial multilatéral qui soit fondé sur des règles, équitable et prévisible.

Les délégations estimaient en général que les questions économiques et sociales ne devaient plus être abordées de la même manière. Les stratégies de développement devaient être repensées dans le contexte de la mondialisation et les principes régissant la coopération internationale devaient être réexaminés. Pour mieux gérer la mondialisation, il fallait mettre en place un nouvel ordre mondial qui corrigerait les effets des dysfonctionnements du marché et qui minimiserait le risque de marginalisation des pays les plus faibles économiquement. Pour atteindre cet objectif, il importait de concilier des intérêts concurrents et de se garder de tout programme idéologique.

Autres réunions tenues dans le cadre de la dixième session de la Conférence

Outre les délibérations intergouvernementales, les divers débats interactifs, les manifestations universitaires et les événements auxquels participaient des organisations non gouvernementales (ONG), toute une série de réunions autres et parallèles se sont tenues dans le cadre de la dixième session de la Conférence, à savoir:

- Une réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire (UIP), avec l'aide du secrétariat de la CNUCED, les 10 et 11 février. Une déclaration consacrée aux questions examinées à la dixième session de la Conférence a été adoptée par 130 parlementaires de 53 pays.
- Une table ronde de haut niveau avec la participation des chefs de secrétariat d'organismes, de programmes et d'institutions apparentées de l'ONU tenue le 12 février. Elle devait constituer une contribution à l'Assemblée du millénaire et un premier pas vers l'instauration d'une plus grande cohérence entre les organismes des Nations Unies s'occupant de questions économiques.
- Une réunion sur la promotion de l'investissement étranger direct (IED) organisée en Afrique le 15 février par le secrétariat de la CNUCED et la Chambre de commerce internationale (CCI). Les participants ont souligné la nécessité de nuancer les idées reçues sur les conditions d'investissement en Afrique, sur la base des résultats d'une enquête CNUCED/CCI qui montraient que des projets et des régimes d'investissement avaient été mis en oeuvre avec succès dans un certain nombre de pays africains.
- Des débats interactifs avec les chefs de secrétariat d'organisations internationales tenus avant les séances plénières, du 13 au 16 février. Les orateurs étaient les suivants: M. Michel Camdessus, Directeur général du Fonds monétaire international; M. Enrique Iglesias, Président de la Banque interaméricaine de développement; M. Mike Moore, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce; M. Juan Somavia, Directeur général de l'Organisation internationale du Travail; et M. James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale. Les discussions ont porté sur les solutions institutionnelles aux problèmes soulevés par la mondialisation.

- Une réunion des ministres du commerce des PMA, organisée le 13 février. Les ministres ont examiné les carences de l'environnement économique extérieur et les obstacles à leur développement que rencontraient les pays en développement en général et les PMA en particulier.
- Une table ronde avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales de l'ONU, tenue le 14 février et consacrée à l'examen des effets sur le développement de divers mécanismes économiques régionaux dans les pays en développement et dans les pays en transition.
- La présentation, le 16 février, d'un Programme global sur la mondialisation, la libéralisation et le développement humain durable coorganisé par le secrétariat de la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec les commissions régionales de l'ONU et d'autres organisations internationales. Lancé en 1998, ce programme vise à accroître la capacité des pays en développement de gérer leur intégration à l'économie mondiale de façon à atteindre une croissance élevée et durable, à créer des emplois et à éliminer la pauvreté tout en minimisant les risques d'instabilité et de marginalisation.
- Une table ronde à laquelle participait un groupe de chefs d'entreprise de pays en développement et de pays en transition, le 18 février. Forts de leur expérience directe du sujet, les participants ont parlé de la «dimension humaine du développement», en faisant part de leurs vues sur les interventions publiques qui entravent l'entreprenariat et sur celles qui «renforcent» l'initiative économique individuelle.
- Un forum directif, tenu le 19 février, avec la participation des chefs d'État ou de Gouvernement de la Thaïlande, de l'Algérie, de la République dominicaine, du Maroc, du Pérou, de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda. Tous ces responsables politiques ont échangé leurs expériences et leurs réflexions sur la mondialisation et sur le développement ainsi que sur les moyens de faire en sorte que les pays en développement ne soient davantage exclus de l'économie mondiale.

Cinquième Conférence de la WAIPA

La CNUCED a organisé, en collaboration avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA) et le Conseil thaïlandais de l'investissement, la cinquième Conférence annuelle de la WAIPA pendant la dixième session de la Conférence. La WAIPA, qui est la plus grande organisation mondiale d'échange des meilleures pratiques et de coopération entre les professionnels de la promotion de l'investissement, aide ses membres à améliorer leurs activités et à développer leurs réseaux avec d'autres institutions et avec des entreprises internationales. La CNUCED assure les services fonctionnels du secrétariat de la WAIPA depuis la création en 1995.

La CNUCED a présenté sa publication intitulée *Best Practices in Investment Promotion: Survey of Investment Promotion Agencies 2000*. Les résultats de cette enquête permettront aux organismes de promotion de l'investissement d'améliorer les services destinés aux investisseurs,

de rendre le processus d'investissement plus transparent et d'accroître la contribution de l'IED au développement durable.

Plan d'action de la CNUCED et Déclaration de Bangkok

Les négociations intenses menées ont permis de dégager un consensus sur de nombreuses questions internationales controversées relatives à l'économie et au développement. Les délibérations intergouvernementales en séance plénière et les travaux des comités ont abouti à l'adoption du Plan d'action de Bangkok, dans lequel le mandat de la CNUCED a été adapté à la mondialisation de l'économie et aux difficultés qui en découlent. La Conférence a également adopté la Déclaration de Bangkok (voir annexe IV).

Dans le Plan d'action, la Conférence constate que les pays en développement pâtissent des déséquilibres et des asymétries du système commercial international qui doivent être corrigés d'urgence avec l'aide du secrétariat de la CNUCED. Elle renforce aussi la mission de la CNUCED de contribuer à la réforme du système financier international sur la base de l'analyse remarquable faite de la crise en Asie de l'Est.

Dans la Déclaration de Bangkok, la Conférence réaffirme que la CNUCED est la «principale institution du système des Nations Unies pour le traitement intégré du développement et des questions interdépendantes dans les domaines du commerce, du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement durable». Elle y déclare en outre que les travaux de la CNUCED aident à «relever les défis de la mondialisation et exploiter les possibilités qu'elle offre et ... [à] alimenter un débat ouvert et systématique sur diverses questions relatives au développement d'intérêt mondial entre les partenaires participant au processus de développement, y compris le secteur privé, les ONG, les milieux intellectuels et universitaires et les parlementaires. Il faudrait poursuivre ce dialogue ouvert pour aider à définir les relations économiques internationales du XXI^e siècle».

B. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés



Comité préparatoire intergouvernemental

Le Comité préparatoire intergouvernemental de la Conférence a tenu trois sessions; à sa première session, en juillet 2000, il a adopté l'ordre du jour provisoire et le projet de règlement intérieur de la Conférence.

Réunions préparatoires d'experts

Le secrétariat de la Conférence a organisé des réunions préparatoires d'experts à Addis-Abeba, à Katmandou et à Niamey en 2000, avec les gouvernements des pays qui les ont accueillies, et en collaboration étroite avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Les thèmes des réunions étaient le financement de la croissance, le développement, le commerce, l'accès aux marchés et les capacités d'offre, ainsi que la bonne gouvernance, la stabilité, le développement national intégré et la prestation de services sociaux dans les PMA.

Groupe de haut niveau chargé d'évaluer les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés

Créé par le Secrétaire général de la Conférence, M. Ricupero, ce groupe, qui a tenu trois réunions en 2000, avait pour mandat d'évaluer les obstacles les plus importants à la réalisation effective des objectifs du Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA. Il a proposé de nouvelles stratégies pour aider ces pays à s'engager sur la voie d'un développement soutenu.

Deuxième et troisième consultations interorganisations sur la préparation de la Conférence

Les organisations internationales compétentes jouant un rôle important dans la préparation de la Conférence, des consultations ont été menées pour examiner leurs contributions et pour faire des propositions sur la base des thèmes/questions sectorielles mises en avant par le secrétariat de la Conférence. Les premières consultations ont eu lieu en 1999, les suivantes en avril et en juillet 2000.

Promotion de la Conférence

En coopération étroite avec le Département de l'information de l'ONU, le secrétariat de la Conférence a élaboré une stratégie de communication qui a consisté, dans les PMA, à mener une campagne de sensibilisation, à mobiliser les organisations de base et à renforcer la détermination et la confiance; et, dans les pays donateurs, à mieux informer le public des questions de fond tout en obtenant un appui politique et des ressources accrues.

Réunion spéciale des ministres des PMA

La réunion spéciale des ministres des PMA, présidée par le Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, s'est tenue le 14 avril 2000 à La Havane à l'occasion du Sommet du Sud organisé par le Groupe des 77. Les ministres des PMA ont préconisé la convocation, avant la Conférence, d'une réunion ministérielle qui permettrait d'échanger leurs vues et de coordonner la position de leurs pays sur les thèmes à l'ordre du jour de la Conférence. Ils ont demandé au Secrétaire général de la Conférence d'apporter un appui organisationnel et technique à la tenue de cette réunion.

Chapitre II

DÉLIBÉRATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ORDINAIRES

A. Conseil du commerce et du développement

Le Conseil du commerce et du développement composé de 145 membres a tenu sa session d'automne pendant deux semaines, du 9 au 20 octobre et a adopté le rapport sur les travaux de sa session le 24 octobre.

Le Conseil, qui est l'organe directeur de la CNUCED, se réunit à Genève entre les sessions de la Conférence. Il est ouvert à tous les États membres, qui sont actuellement au nombre de 144 (voir annexe I). Il:

- Veille à la cohérence générale des activités de la CNUCED;
- Examine les priorités du programme de travail du secrétariat et les activités de coopération technique;
- Assure la coordination avec les autres organisations internationales;
- Étudie l'interdépendance et les tendances économiques mondiales du point de vue du commerce et du développement;
- Évalue les progrès de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés et la contribution de la CNUCED à l'application du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

Les sessions ordinaires ont lieu en automne et durent jusqu'à 10 jours ouvrables. Une journée est consacrée au débat public, d'une question d'actualité, avec la participation de hauts fonctionnaires, de dirigeants d'entreprises, d'universitaires et d'autres personnalités publiques.

Le Conseil tient jusqu'à trois réunions directives par an pour examiner les questions urgentes ainsi que les aspects administratifs et institutionnels.

À l'ouverture de la session du Conseil en octobre 2000, le Secrétaire général de la CNUCED, M. Rubens Ricupero, a réaffirmé sa volonté de faire en sorte que la Conférence sur les PMA aboutisse à des résultats concrets: «les efforts collectifs déployés par le secrétariat visent tous à obtenir des résultats à la hauteur de l'impératif moral d'une plus grande solidarité avec les plus faibles et les plus vulnérables de notre planète, à savoir les PMA».

Le Conseil a reconnu que la mise en œuvre des engagements prévus dans le Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés «n'avait pas répondu aux attentes» et que les conditions socioéconomiques dans les PMA avaient continué de se dégrader. Au sujet de la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, il a souligné qu'il importait d'établir des objectifs quantifiables et réalistes, et a insisté sur

une participation et une responsabilisation totales de toutes les parties intéressées dans le cadre d'un processus transparent de préparation.

Concernant le Nouveau programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, le Conseil a préconisé l'instauration d'une coopération internationale plus étroite pour faire en sorte que des investissements suffisants soient réalisés dans le capital humain ainsi que dans les infrastructures sociales et matérielles. Il a recommandé de promouvoir l'IED et d'augmenter l'aide publique au développement (APD). À terme, les flux de capitaux privés et l'épargne intérieure devraient néanmoins remplacer le financement public; les fonds publics devraient participer d'une approche globale du développement qui inclurait une réduction et un allègement de la dette. Le Conseil a estimé qu'un plus large accès aux marchés des exportations des pays africains et un transfert de technologie faciliteraient une telle approche. Pour que ces pays puissent tirer pleinement parti des possibilités d'accès aux marchés, il était essentiel d'accroître leur capacité de production et de réduire les contraintes pesant sur l'offre.

Le Conseil a notamment approuvé des principes directeurs pour l'établissement du nouveau programme d'action en faveur des PMA et pour la création d'un organe consultatif chargé de conseiller le Secrétaire général de la CNUCED, conformément au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok, dans lequel est définie la mission de la CNUCED en matière de renforcement des capacités et de formation des responsables de l'élaboration des politiques dans les pays en développement.

En outre, le Conseil a noté avec satisfaction que le volume d'activités de coopération technique réalisées par la CNUCED avait «atteint un niveau sans précédent» en 1999 et a demandé aux donateurs d'augmenter leurs contributions de fonds d'affectation spéciale pour la coopération. Il a approuvé la création d'une entité à but non lucratif, à savoir la Fédération internationale des pôles commerciaux, à laquelle la CNUCED transférerait sa bourse de commerce électronique (système ETO); et a demandé instamment que des dispositions soient prises pour financer la participation d'experts de pays en développement et de pays en transition aux réunions de la CNUCED. Le Conseil a élu, M. Camilo Reyes Rodriguez (Colombie) Président en remplacement de M. Petit (France).

Débat de haut niveau (19 octobre 2000)

Le débat de haut niveau présidé par M. Supachai Panitchpakdi, Vice-Premier Ministre et Ministre du commerce de la Thaïlande et Président de la dixième session de la Conférence, a permis un échange enrichissant de vues sur les avantages et les carences du régionalisme. Les effets de la consolidation et de l'intensification de l'intégration régionale sur les flux financiers, sur les courants d'investissement et sur le développement des entreprises ainsi que leur contribution à la libéralisation et à l'expansion du commerce ont été examinés. Ont participé aux débats Long Yongtu, Vice-Ministre du commerce (Chine); Heiner Flassbeck, ancien Vice-Ministre des finances (Allemagne); Mike Moore, Directeur général de l'OMC; et Michael Porter, professeur à la Harvard Business School.

Dixième anniversaire du Rapport sur l'investissement dans le monde de la CNUCED

Dans le cadre du dixième anniversaire de la parution du *Rapport sur l'investissement dans le monde* de la CNUCED, le Conseil a organisé une réunion-débat sur les principales questions relatives à l'IED et aux sociétés transnationales qui revêtaient une importance particulière pour les pays en développement. Les participants ont débattu de la dimension sociale du «rejet de la mondialisation» ainsi que de la nécessité d'équilibrer les droits et les obligations des pays d'accueil et d'attirer les IED tout en maintenant des orientations favorables au développement. De l'avis général, l'investissement étranger résolvait des problèmes, mais en créait d'autres, d'où la nécessité d'instaurer un partenariat pour qu'il favorise le développement national. Guy de Jonquières (*Financial Times*) a animé le débat, auquel ont participé John Dunning de l'Université de Reading et Jeffrey Sachs, du Center for International Development de l'Université de Harvard (interventions préenregistrées).

Allocution de Mme Clare Short

Le 19 octobre, Mme Clare Short, Secrétaire d'État au développement international (Royaume-Uni), s'est exprimée devant le Conseil sur les thèmes de la mondialisation et de l'amélioration de la santé des pauvres. Elle a estimé que le principal obstacle à l'élimination des maladies transmissibles dans les pays en développement était l'incapacité des gouvernements et des systèmes de santé de fournir aux pauvres les médicaments indispensables à un prix abordable. À son avis, il ne pouvait y avoir de progrès tant que les gouvernements des pays en développement ne mettraient pas l'accent sur la réduction de la pauvreté et ne poursuivraient pas les réformes nécessaires à cette fin.

Selon Mme Short, il fallait fixer des prix équitables permettant aux entreprises de vendre des médicaments innovants à des prix proches du prix coûtant dans les pays pauvres tout en empêchant leur importation dans les pays industrialisés, où les prix étaient plus élevés. Elle a aussi préconisé l'octroi de licences volontaires portant sur des produits brevetés à des fabricants locaux de pays en développement, qui produiraient ainsi des médicaments bon marché, et la création d'un fonds mondial pour l'achat de vaccins, reposant sur l'engagement juridiquement contraignant des donateurs et des gouvernements d'acheter les vaccins à un prix garanti. D'autres solutions existaient: programmes de don de médicaments, dégrèvements fiscaux pour la mise au point de médicaments innovants, prorogation des droits de propriété intellectuelle sur les nouveaux médicaments et vaccins, et multiplication des partenariats de recherche entre le secteur privé et le secteur public. Par ailleurs, les pays en développement devraient supprimer les obstacles au commerce, les restrictions douanières et les délais qui renchérisaient le prix des médicaments indispensables payé par les consommateurs ou rendaient la production locale de technologies essentielles hors de prix. Ils devraient aussi envisager de mettre en place des mécanismes novateurs comme la distribution subventionnée pour fournir ces produits aux pauvres.

B. Commissions du Conseil du commerce et du développement

En 2000, les trois commissions de la CNUCED ont convoqué plusieurs réunions d'experts sur des questions précises.

Structure des commissions

À sa neuvième session, la Conférence a créé trois commissions relevant du Conseil pour intégrer les travaux menés dans chacun de leur domaine de compétence; ce sont: la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base; la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes; et la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement. Les commissions se réunissent une fois par an pendant cinq jours et peuvent convoquer jusqu'à 10 réunions d'experts par an, afin d'obtenir une analyse approfondie et une connaissance technique de question qui les intéressent (voir annexe II).

Au cours de l'année, la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base a convoqué les réunions suivantes:

- Réunion d'experts sur les incidences du processus de réforme dans le secteur de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et sur les moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales (Genève, 24-26 juillet 2000)
- Réunion d'experts sur l'expérience des pays en matière de réglementation et de libéralisation: exemples concernant le secteur des services de construction et sa contribution au développement des pays en développement (Genève, 23-25 octobre 2000)
- Réunion d'experts sur les systèmes et l'expérience des pays en matière de protection des connaissances traditionnelles, de l'innovation et des pratiques (Genève, 30 octobre-1^{er} novembre 2000)
- Réunion d'experts sur les incidences des mesures antidumping et les mesures compensatoires (Genève, 4-6 décembre 2000)

La Commission du commerce des biens et services, et des produits de base examine les moyens d'optimiser les effets positifs de la mondialisation et de la libéralisation sur le développement durable en contribuant à l'intégration efficace des pays en développement et des pays en transition dans le système commercial international.

Au cours de l'année, la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a convoqué les réunions suivantes:

- Réunion d'experts sur les fusions-acquisitions: mesures visant à optimiser les incidences positives et à minimiser les éventuelles incidences négatives de l'investissement international (Genève, 19-21 juin 2000)
- Dix-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication: promotion de la transparence et de l'information financières: comptabilité des PME (Genève, 3-5 juillet 2000)

- Réunion d'experts sur les mesures pouvant être prises par les pays d'origine (Genève, 8-10 novembre 2000)

La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes promeut la connaissance de l'investissement, favorise le développement des entreprises et le renforcement des capacités technologiques, et aide les gouvernements à formuler et à mettre en œuvre des politiques dans ces domaines.

Au cours de l'année, la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement a convoqué les réunions ci-après:

- Réunion d'experts sur le commerce électronique et le tourisme (Genève, 18-20 septembre 2000)
- Réunion d'experts sur les relations entre les PME et les sociétés transnationales en vue de promouvoir la compétitivité des PME (Genève, 27-29 novembre 2000)
- Réunion d'experts sur la mise en valeur des ressources humaines et la formation en matière de services d'appui au commerce: les clefs d'une croissance offrant un potentiel particulier pour les PMA (Genève, 13-15 décembre 2000)

La Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement examine les moyens de formuler et de mettre en œuvre des stratégies efficaces pour le développement des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises.

Commission de la science et de la technique au service du développement

Depuis 1993, la CNUCED est chargée de fournir des services fonctionnels à la Commission de la science et de la technique au service du développement, organe subsidiaire du Conseil économique et social. La Commission: a) examine des questions scientifiques et techniques ainsi que leurs incidences sur le développement; b) fait progresser la connaissance des politiques scientifiques et techniques, en particulier eu égard aux pays en développement et aux pays en transition; et c) formule des recommandations et des principes directeurs sur des questions scientifiques et techniques dans le cadre du système des Nations Unies. Elle se réunit tous les deux ans.

Au cours de l'année 2000, la Commission a organisé trois réunions de groupes d'étude chargés d'examiner des questions précises avant sa cinquième session, qui doit se tenir à Genève du 28 mai au 1^{er} juin 2001. Le premier groupe d'étude, consacré au renforcement des capacités dans le domaine de la biotechnologie, s'est réuni à Téhéran (République islamique d'Iran) du 11 au 13 avril 2000. Il avait pour objet essentiel de définir des priorités ainsi que les mesures que devraient prendre les pays en développement et les pays en transition pour renforcer leurs capacités.

Le deuxième groupe d'étude, qui a examiné les questions de droit et de réglementation concernant la biotechnologie, s'est réuni à Genève du 3 au 5 juillet 2000.

Le troisième groupe d'étude, également consacré à ce thème, s'est réuni à Tunis (Tunisie) en novembre 2000 pour aborder la question de la sensibilisation du public et de sa participation à l'élaboration de la politique scientifique.

C. Conférences Prebisch

Marché, politique et mondialisation: Peut-on civiliser l'économie mondiale?

À l'occasion de la dixième conférence Prebisch, Gerry Helleiner, Professeur émérite d'économie à l'Université de Toronto, a estimé que l'économie mondiale pouvait et devait être civilisée grâce à la mise en place d'une gouvernance internationale, rendue nécessaire par la mondialisation de l'économie. Selon lui, «Plus récemment, de nombreux pays ont été secoués par les crises financières qui ont souligné l'ampleur des désordres économiques et sociaux qui peuvent apparaître lorsque les marchés fonctionnent librement dans des cadres institutionnels fragiles ou inadaptés».

Soulignant les limites d'un modèle fondé exclusivement sur l'économie de marché et des mécanismes du marché, M. Helleiner a considéré que la société devrait exploiter les lois du marché au service de l'intérêt social: «Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir de l'économie de marché, nul ne souhaite avoir une société obéissant entièrement aux lois du marché. D'où la nécessité universellement acceptée de "régir" le fonctionnement des marchés ainsi que le comportement des individus et des entreprises au moyen de lois, de règles et d'institutions».

«Civiliser» l'économie mondiale nécessitera des changements réguliers et soutenus; il s'agira probablement de changements progressifs, plutôt que d'un «big bang». M. Helleiner a conclu son intervention de la manière suivante: «Je ne veux certainement pas laisser entendre que les progrès seront faciles ou automatiques. Il y aura forcément des reculs à certains moments, et il est en fait probable que les progrès seront lents. Pourtant, je suis personnellement convaincu que ces progrès sont inéluctables. Et je suis sûr que Raúl Prebisch, s'il était ici aujourd'hui avec nous, nous presserait d'aller de l'avant».

Les conférences Prebisch ont été instituées en 1982, à l'initiative de M. Gamani Corea, alors Secrétaire général de la CNUCED, en hommage à Raúl Prebisch, fondateur et premier Secrétaire général de la CNUCED.

Conférences Prebisch

- 1982: M. Raúl Prebisch
- 1983: Mme Indira Gandhi
- 1987: M. Saburo Okita
- 1989: M. Abel G. Aganbegyan

- 1992: M. Bernard T. Chidzero
M. Michel Rocard et
M. Enrique Iglesias
- 1994: M. John H. Dunning
- 1996: M. Jagdish Bhagwati
- 1997: M. Dani Rodrik
- 1998: M. Joseph Stiglitz
- 2000: M. Gerry Helleiner

Chapitre III

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les activités de coopération technique de la CNUCED visent à:

- Renforcer les capacités humaines et institutionnelles des pays en développement et des pays en transition pour leur permettre de donner une assise plus ferme à leur politique de développement et de créer un cadre institutionnel propice au développement;
- Améliorer la capacité des pays de participer pleinement à l'économie mondiale, en particulier au commerce, aux relations financières et aux investissements internationaux;
- Aider les pays en développement à mieux comprendre et à résoudre leurs problèmes économiques internationaux;
- Renforcer les capacités de négociation des pays en développement dans les domaines du commerce, du financement et des investissements internationaux.

La coopération technique de la CNUCED porte sur les domaines suivants:

- Mondialisation;
- Commerce international des biens, des services et des produits de base;
- Investissement, technologie et développement des entreprises;
- Efficacité commerciale.

Une liste détaillée des programmes de coopération technique de la CNUCED a été soumise au Conseil du commerce et du développement en octobre 2000 (voir «Examen des activités de coopération technique de la CNUCED» – TD/B/47/2 et TD/B/WP/125).

Les programmes de coopération technique de la CNUCED sont les suivants:

Adhésion à l'OMC

En mai 2000, la CNUCED a lancé un projet spécial sur l'adhésion à l'OMC. Ce projet visait à former des négociateurs et à renforcer les capacités institutionnelles des pays candidats de mener efficacement des négociations commerciales multilatérales. La CNUCED a établi de bonnes relations de travail avec le secrétariat de l'OMC en s'appuyant sur la complémentarité des deux organisations. Des fonctionnaires de la CNUCED se sont également rendus sur le terrain pour bien comprendre les besoins et les problèmes des pays, et les aider concrètement à mener à bien leur processus d'adhésion.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs pays candidats à l'adhésion à l'OMC ont bénéficié d'une assistance pour définir et mettre en place des mécanismes de coordination appropriés entre le gouvernement et le secteur privé dans la perspective des négociations d'adhésion. Les activités de formation ont notamment consisté en simulations de réunions de l'OMC et de négociations commerciales, qui se sont révélées utiles et ont été appréciées par les gouvernements bénéficiaires.

La CNUCED a continué de fournir une assistance à 20 pays candidats, dont presque tous les PMA candidats. Cette assistance porte sur tous les aspects des négociations d'adhésion, tout en privilégiant les besoins en matière de développement à long terme et la nécessité d'améliorer sensiblement les capacités humaines et institutionnelles des pays de façon qu'ils puissent devenir des membres actifs de l'OMC.

Depuis la création de l'OMC en 1995, 13 pays ont mené à terme leurs négociations d'adhésion: Albanie, Bulgarie, Croatie, Équateur, Estonie, Géorgie, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Mongolie, Oman et Panama.

Fin 2000, 28 pays dont 9 PMA, et un territoire douanier négociaient leur adhésion à l'OMC – Algérie, Andorre, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Chine, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Kazakhstan, Liban, Ouzbékistan, Province chinoise de Taiwan, République de Moldova, Seychelles, Tonga, Ukraine, Viet Nam et Yougoslavie; PMA – Bhoutan, Cambodge, Cap-Vert, Népal, République démocratique populaire lao, Samoa, Soudan, Vanuatu et Yémen.

Les activités de coopération technique menées par la CNUCED auprès des gouvernements des pays candidats visent à:

- Aider les responsables nationaux à élaborer des approches optimales dans la phase initiale du processus d'adhésion à l'OMC;
- Renforcer les compétences des responsables nationaux pour ce qui est des techniques et des tactiques des négociations commerciales multilatérales;
- Conseiller les responsables de la politique commerciale;
- Renforcer les capacités des structures nationales d'appui au commerce.

TRAINS

Le programme TRAINS (système d'analyse et d'information commerciales) assure la collecte et la diffusion interactives d'informations commerciales informatisées. Il accroît la transparence des conditions du commerce international et facilite ainsi le commerce. Des objectifs plus spécifiques sont:

- D'analyser l'évolution des politiques commerciales nationales et des conditions commerciales mondiales;

- De fournir une documentation de référence pour les négociations commerciales;
- D'analyser les conditions d'accès aux marchés extérieurs pour la promotion des exportations;
- De réaliser des travaux de recherche sur les politiques commerciales.

En mars 2000, la version 7 du CD-ROM du programme a été publiée et des exemplaires gratuits en ont été distribués aux bureaux de liaison et aux participants à divers séminaires et ateliers. Sur cette version 7 figure la liste la plus complète des mesures tarifaires, paratarifaires et non tarifaires, ainsi que des flux d'importations par origine pour plus de 100 pays. Le personnel du programme a actualisé les bases de données TRAINS sur Internet, pour lesquelles on a comptabilisé plus de 12 000 consultations pour la seule année 1999. Pour utiliser ces bases de données, il suffit d'aller sur le site <http://www.unctad-trains.org>, ou de s'adresser au personnel du programme TRAINS pour obtenir un exemplaire gratuit du CD-ROM.

Initiative BIOTRADE

L'Initiative BIOTRADE de la CNUCED vise à stimuler le commerce et l'investissement dans le secteur des ressources biologiques. Des programmes nationaux ont été lancés en Équateur et au Pérou, et le programme national colombien «Biocomercio Sostenible» s'est poursuivi, avec notamment la publication, en collaboration avec l'Institut Alexander von Humboldt, d'un rapport homonyme. La CNUCED a également étudié la possibilité d'étendre l'Initiative BIOTRADE à d'autres régions –Afrique de l'Ouest, Afrique australe, Communauté andine, Himalaya (Bhoutan et Népal).

Un autre programme BIOTRADE – «Bolsa Amazonia» – a été élargi à un nouveau pays en Amazonie. Lors d'un atelier organisé à Quito (Équateur), le programme BIOTRADE, en collaboration avec le Programme sur la pauvreté et l'environnement en Amazonie (POEMA), a lancé un nouveau programme national en Équateur et a commencé de préparer son élargissement à d'autres pays de la région. Dans le cadre du programme Bolsa Amazonia, un cours d'études supérieures en gestion commerciale durable a été finalisé, qui sera diffusé pour la première fois au printemps 2001.

L'Initiative BIOTRADE vise à stimuler l'investissement et le commerce dans le secteur des ressources biologiques en tant que contribution à la réalisation des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique, à savoir: i) conservation de la diversité biologique; ii) utilisation durable de ses éléments; et iii) partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques. Le programme Bolsa Amazonia vise à aider les communautés locales à exploiter les débouchés commerciaux biologiques des produits naturels de la région amazonienne à travers l'établissement de liens avec le secteur privé.

Programme d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre

Dans le cadre du suivi du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la CNUCED a poursuivi ses travaux sur un système d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre. En août, conjointement avec le Conseil de la Terre,

elle a organisé la quatrième session du Forum CNUCED/Conseil de la Terre des politiques d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre à Denver (États-Unis), où ont été examinées en détail l'élaboration et l'application de systèmes nationaux et internationaux d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre.

En 2000, le programme a publié un rapport intitulé «*The clean development mechanism: Building international public-private partnerships under the Kyoto Protocol*». Établi en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), ce rapport traite des aspects techniques, financiers et institutionnels du mécanisme pour un développement propre. Ont également été publiés des travaux de recherche sur diverses questions allant de la participation volontaire des pays en développement à l'évolution de mécanismes d'échange au sein de l'Union européenne. Enfin, pour aider les pays à tenir le compte de leurs émissions de CO₂, le programme a mis au point un système d'inventaire de ces émissions.

À travers son programme d'assistance technique, la CNUCED aide les gouvernements et d'autres acteurs internationaux à élaborer et à mettre en œuvre des systèmes d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des instruments internationaux relatifs aux changements climatiques. Le projet actuel, financé par la Fondation pour les Nations Unies, a une durée de trois ans (1999-2001) et répond aux dispositions de l'article 17 du Protocole de Kyoto.

SYGADE

Depuis 1995, le programme informatisé de gestion de la dette du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) a plus que doublé sa clientèle et couvre plus de 60 pays. En 2000 est parue la version 5.2 du SYGADE, qui est actuellement le logiciel de gestion de la dette le plus largement utilisé dans le monde et qui représente plus de 16 années d'expérience en matière d'assistance aux pays en développement et aux pays en transition pour le renforcement de leurs capacités techniques de surveillance et d'analyse de leur dette publique.

Le SYGADE a également organisé une deuxième conférence interrégionale sur la gestion de la dette, à Genève du 3 au 5 avril 2000, où ont été examinées des solutions aux nouveaux problèmes occasionnés par les crises financières et leurs incidences sur les mécanismes institutionnels de gestion de la dette. La conférence a été suivie d'un atelier, le 7 avril, où ont été présentés le plus récent modèle d'analyse de la dette conçu par la Banque mondiale et le tout dernier logiciel de gestion de la dette de la CNUCED.

C'est également en 2000 qu'il a été décidé de créer un fonds d'affectation spéciale pour le SYGADE et un groupe consultatif du SYGADE. Ce dernier, constitué par le Secrétaire général de la CNUCED, M. Rubens Ricupero, est composé de représentants compétents des États membres de la CNUCED, y compris de représentants de donateurs et de bénéficiaires actuels et potentiels, qui conseilleront le Secrétaire général sur diverses questions concernant le programme. Le Groupe a tenu sa première réunion en novembre 2000 et, à sa réunion de juin 2001, il examinera les progrès accomplis dans la mise en place d'un fonds d'affectation spéciale pour la période 2002-2005.

La CNUCED fait don de publications et de CD-Rom pour une valeur de 1 million de dollars É.-U.

En février 2000, la CNUCED a fait don à 150 universités de pays en développement et de pays en transition de publications et de CD-Rom d'une valeur totale de 1 million de dollars É.-U. Les publications de la CNUCED sont déjà envoyées à quelque 4 000 bibliothèques universitaires et facultés ou écoles supérieures d'économie, de gestion ou de relations internationales. Ce don est l'amorce d'un processus de coopération en matière de recherche et de coopération interbibliothèques dans les pays en développement, en particulier dans les PMA. Ces publications contribueront à la formation des futures générations de chercheurs et de décideurs.

Accords internationaux d'investissement

En 2000, la CNUCED a poursuivi son programme sur le renforcement des capacités dans les pays en développement en matière d'accords internationaux d'investissement. Ce programme vise à aider les pays en développement à participer efficacement aux discussions internationales sur l'élaboration de règles concernant l'investissement aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral.

Les principaux objectifs sont d'approfondir la compréhension des questions en jeu, d'identifier les intérêts et, en particulier, de veiller à ce que les aspects relatifs au développement soient compris et correctement pris en compte. Conformément au Plan d'action de Bangkok, une nouvelle phase a été engagée en 2000, avec des cours de formation intensive à l'intention de négociateurs des pays en développement, une assistance technique spéciale et des activités de mobilisation de la société civile, le tout soutenu par un nouveau fonds d'affectation spéciale auquel contribuent de multiples donateurs.

Au cours de l'année, la CNUCED a publié cinq nouvelles études de la série sur les accords internationaux d'investissement: *Transfer of Funds* (E.00.II.D.27); *Employment* (E.00.II.D.15); *International Investment Agreements: Flexibility for Development* (E.00.II.D.6); *Taxation* (E.00.II.D.5); et *Taking of Property* (E.00.II.D.4). Cette série d'ouvrages traite de questions fondamentales concernant les accords internationaux d'investissement, en accordant une attention particulière aux besoins et aux problèmes des pays en développement. Ont également été publiés un ouvrage intitulé *Bilateral Investment Treaties: 1959-1999*, et les volumes IV et V de *International Investment Agreements: A Compendium*.

En collaboration avec le Forum sur la politique de développement du Gouvernement fédéral allemand et la Fondation allemande pour le développement international, un séminaire a été organisé à Berlin, les 11 et 12 janvier 2000, en préparation de la dixième session de la Conférence, sur les stratégies que pourraient appliquer les pays en développement en matière de politiques relatives à l'investissement international.

Également en 2000, la CNUCED a fourni des services d'experts et contribué à trois séries de négociations sur des accords bilatéraux d'investissement: à Genève (Suisse), du 17 au 24 janvier; à Lima (Pérou), du 29 mars au 4 avril; et à Sapporo (Japon), du 19 au 30 juin. Il en est résulté la signature de 31 accords bilatéraux d'investissement.

Les cours de formation sur les accords internationaux d'investissement se sont également poursuivis. En juillet, l'Institut indien du commerce extérieur a diffusé un cours de formation intensive de 10 jours conçu par la CNUCED et destiné à des négociateurs asiatiques.

EMPRETEC

Le programme EMPRETEC a été lancé en 1988 en vue a) d'améliorer les perspectives de développement et de création d'emplois dans les pays bénéficiaires; b) de mobiliser les ressources entrepreneuriales; et c) d'aider les PME à soutenir la concurrence dans le cadre de la libéralisation et de la mondialisation des marchés en promouvant l'entrepreneuriat, l'innovation et les partenariats. Le programme contribue au renforcement des capacités institutionnelles en vue de stimuler, par le développement des entreprises locales et de PME novatrices, des investissements créateurs d'emplois, le transfert de technologie et les exportations.

Il a été associé à trois initiatives régionales: Entreprise Africa, Méditerranée 2000 et un programme régional pour l'Amérique centrale lancé en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement.

Entreprise Africa

Le programme Entreprise Africa du PNUD est une initiative régionale visant à promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des entreprises dans les pays d'Afrique subsaharienne. Conçu d'après le modèle EMPRETEC, il fonctionne comme un réseau régional et assure également la coordination des initiatives en cours et nouvelles financées par le PNUD, d'autres institutions donatrices, des gouvernements et des ONG. Il vise à accélérer la croissance et la compétitivité des PME en Afrique et à améliorer la qualité de l'entrepreneuriat africain. La CNUCED est un organisme partenaire pour l'exécution de nouveaux projets de type EMPRETEC en Afrique et coopère avec Entreprise Africa pour répondre à la demande croissante d'activités EMPRETEC dans les PMA africains.

Méditerranée 2000

En collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Centre du commerce international (CCI), la CNUCED a poursuivi ce programme, lancé en 1999, qui vise à renforcer les capacités institutionnelles pour la promotion de l'entrepreneuriat et le développement des PME dans 10 pays en développement du bassin méditerranéen et de la Corne de l'Afrique, et à accroître leur compétitivité sur les marchés mondiaux.

Dans le cadre du programme Méditerranée 2000, la CNUCED a entrepris des activités en Égypte, en Éthiopie, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Ouganda dans le Territoire palestinien et en Tunisie. Une formation à l'entrepreneuriat, la création de réseaux d'entreprise, des services de suivi et des activités plurinationales apportent à ces pays un appui structurel qui les aidera à accroître leur compétitivité sur des marchés libéralisés. Le personnel du programme a réalisé un examen de la politique d'investissement en Ouganda et a coordonné des examens analogues en Égypte et en Éthiopie.

Amérique centrale

Un accord de partenariat a été signé par six pays d'Amérique centrale, la Banque interaméricaine de développement et la CNUCED au cours du Sommet «Partenaires pour le développement» tenu à Lyon, du 9 au 12 novembre 1998. Le programme régional pour l'Amérique centrale qui a été mis en place au titre de cet accord reprend le modèle EMPRETEC; il vise à promouvoir la création de plus de 1 500 entreprises sur une période de trois ans et à mettre en place des structures locales capables de fournir une assistance aux entreprises pour qu'elles deviennent autonomes à moyen terme. Le programme a démarré en El Salvador, au Guatemala et au Panama.

Un nouveau partenariat CNUCED/PNUE

En partenariat avec le PNUE, la CNUCED a constitué une équipe spéciale chargée d'aider 10 pays en développement à renforcer leurs capacités de recherche et d'élaboration de politiques et à améliorer la coordination des politiques concernant le commerce et l'environnement. Il s'agit de renforcer les capacités nationales en mobilisant les compétences techniques des deux organisations et de promouvoir une convergence de vues entre pays développés et pays en développement en matière de commerce et d'environnement. Un atelier de trois jours a eu lieu à La Havane (Cuba), qui a permis aux pays d'échanger des informations sur des questions de biodiversité.

Le Groupe spécial PNUE/CNUCED a été créé pour répondre à la demande croissante de la part des pays en développement d'activités soutenues par les deux organisations; il concentrera ses activités sur le renforcement des capacités nationales par la mobilisation des réseaux de compétences techniques.

La CNUCED utilise les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour aider les pays en développement à accroître l'efficacité de leur commerce international

Malgré les difficultés actuelles du secteur de la «nouvelle économie», le commerce électronique devrait rester un important facteur de croissance et de développement au niveau mondial.

Trois programmes conçus, exécutés et soutenus par la CNUCED ont recours aux TIC pour aider les pays en développement à améliorer l'efficacité de leur commerce international: il s'agit du programme relatif aux pôles commerciaux, du système douanier automatisé (SYDONIA) et du système d'informations anticipées sur les marchandises (SIAM). Faire profiter les PMA des bienfaits de la révolution Internet était un aspect important de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Programme relatif aux pôles commerciaux

Un pôle commercial est un «guichet unique», physique ou virtuel, fournissant aux entreprises des services pour le commerce international. L'objectif est d'accroître la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays en développement en réduisant les coûts de transaction. Des pôles commerciaux ont été créés dans la plupart des PMA.

SYDONIA

Le programme SYDONIA utilise les TIC dans plus de 80 pays (dont 31 PMA) pour réformer et moderniser la gestion de l'administration douanière. En 2000, il a poursuivi son développement, et son logiciel qui couvre la plupart des procédures du commerce extérieur, a été installé dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); depuis 1981, la CNUCED aide le secrétariat de la CEDEAO à établir des statistiques du commerce extérieur de ses États membres.

Le personnel du programme SYDONIA a entrepris des évaluations douanières techniques pour le passage au SYDONIA++ et a élaboré un certain nombre de nouveaux projets d'assistance technique pour l'Albanie, le Bangladesh, la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, Chypre et le Rwanda.

Deux réunions régionales d'experts ont été organisées, l'une à Abuja (Nigéria), du 23 au 27 octobre, l'autre à Kuala Lumpur (Malaisie), du 22 au 24 novembre; les participants y ont examiné l'exécution de projets SYDONIA et la future stratégie régionale du programme; ils ont également étudié les incidences du commerce électronique sur les recettes budgétaires des pays en développement, en particulier l'impact potentiel sur les recettes douanières d'accords multilatéraux relatifs à la fiscalité du commerce électronique.

SIAM

Le programme du Système d'informations anticipées sur les marchandises (SIAM) a poursuivi ses activités d'installation du logiciel SIAM, qui est utilisé par les entreprises de transport pour localiser les marchandises en transit dans les ports, ainsi que les marchandises transportées par voies fluviales, par la route et par chemin de fer.

Le système SIAM a ainsi été installé dans différents pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Fin 2000, l'interconnexion a été réalisée entre le système sud-africain de localisation des marchandises transportées par chemin de fer et les systèmes RailTracker des pays voisins.

L'installation du système PortTracker est également en voie d'achèvement en Afrique de l'Est et est en cours à Bandar Abbas (République islamique d'Iran) et à Beyrouth (Liban). Un système de contrôle des permis de passage à la frontière a été mis au point pour le Népal, pour le trafic terrestre (routier et ferroviaire) aux trois principaux postes frontière avec l'Inde.

Le système SIAM est actuellement utilisé dans 17 pays, essentiellement des pays en développement d'Afrique et d'Asie du Sud. Mais le système n'est pas limité aux pays en développement; il est prévu de le mettre en service en Europe centrale pour la localisation des marchandises transportées par la route.

International Institute for Trade and Development

Au cours de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la CNUCED et le Gouvernement thaïlandais ont décidé de créer un institut international pour le commerce et le développement (International Institute for Trade and Development) au sein de l'Université Chulalongkorn à Bangkok. Cet institut, organisme à but

non lucratif et indépendant, sera un centre régional de recherche et de formation sur la mondialisation et la libéralisation, la diplomatie commerciale, le commerce international, le financement, l'investissement et les questions de développement. Des séminaires, ateliers et autres activités de formation seront organisés en vue de renforcer les capacités des pays asiatiques et d'autres pays de traiter les questions de commerce et de développement, et d'aider ces pays à s'intégrer dans le système économique mondial. La CNUCED utilisera également l'Institut pour ses programmes de formation dans la région.

TRAINMAR et TRAINFORTRADE

Les programmes de développement de la formation dans le domaine des transports maritimes (TRAINMAR) et de formation dans le domaine du commerce extérieur et des services liés au commerce (TRAINFORTRADE) ont continué de promouvoir des activités structurées de mise en valeur des ressources humaines et de formation.

TRAINMAR assure la formation de décideurs et de cadres supérieurs pour le commerce maritime et la gestion portuaire. En 2000, des cours techniques et des réunions d'information ont été organisés en collaboration avec des instituts locaux dans les Caraïbes, en Amérique latine et en Europe orientale. Le personnel du programme a lancé un nouveau cours de formation permettant aux institutions locales de répondre efficacement aux besoins du commerce moderne.

Une cinquantaine d'établissements de formation sont associés au programme TRAINMAR et ont assuré au fil des ans la formation de quelque 10 000 stagiaires dans le cadre du réseau TRAINMAR.

Comme son homologue TRAINMAR, le programme TRAINFORTRADE a poursuivi ses activités d'amélioration des compétences pour le commerce international avec l'organisation de séminaires et d'activités de renforcement des capacités. Par exemple, un projet pilote régional s'adressant à des cadres intermédiaires d'entreprises portuaires de pays d'Afrique de l'Ouest a porté sur l'exécution du programme de certification en gestion portuaire; des participants venus de Cotonou, de Dakar et de Libreville ont, à l'issue de leur formation, reçu le «certificat de gestion portuaire» de la CNUCED.

TRAINFORTRADE a également créé un site web, qui est un forum de discussion et d'information sur la formation au commerce international, les modules de formation et les techniques de téléenseignement.

Assistance de la CNUCED au peuple palestinien

Depuis 1995, la CNUCED fournit une assistance technique – activités opérationnelles, services consultatifs, formation de groupe, soutien technique, etc. – dans 15 domaines d'activité.

Elle a continué de contribuer au développement de l'économie palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Un séminaire sur les perspectives de reconstruction de l'économie palestinienne et sur les possibilités de réforme a été organisé à Ramallah en juillet 2000, au cours duquel les travaux de recherche de la CNUCED ont été présentés, en coopération avec l'Institut palestinien pour la recherche sur la politique économique.

Conjointement avec l'OMC et le CCI, la CNUCED a fourni une assistance technique pour répondre aux besoins urgents suscités par la crise économique survenue en octobre 2000. Cette assistance vise à renforcer les capacités institutionnelles, gestionnaires, techniques et opérationnelles de l'Autorité palestinienne dans les domaines du commerce, des finances et des services connexes.

Suite à la demande formulée par le Ministère de l'économie et du commerce de l'Autorité palestinienne, de nouveaux efforts ont été déployés pour renforcer l'intégration et la coopération régionales du territoire palestinien et aider le secteur palestinien du commerce extérieur. Un appel a été lancé auprès d'un certain nombre de donateurs bilatéraux et multilatéraux pour qu'ils contribuent à l'exécution du projet.

Coopération de la CNUCED avec d'autres organisations

La CNUCED a continué de travailler en étroite collaboration avec un certain nombre d'organisations menant des activités de coopération technique dans le domaine du commerce et du développement. Divers programmes de la CNUCED exécutés conjointement avec d'autres organisations multilatérales sont décrits ci-après.

Programme intégré CCI/CNUCED/OMC d'assistance technique

En association avec l'Organisation mondiale du commerce et le Centre du commerce international, la CNUCED a poursuivi le Programme conjoint intégré d'assistance technique en faveur de certains pays les moins avancés et d'autres pays africains (JITAP). Depuis 1998, ce programme aide huit pays africains – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Tunisie – à renforcer leurs capacités locales pour une meilleure intégration dans le système commercial multilatéral.

Plusieurs séminaires et colloques nationaux et cinq ateliers sous-régionaux de formation ont été organisés en 2000 dans le cadre du JITAP; l'objectif était de renforcer les compétences des négociateurs nationaux pour les négociations commerciales multilatérales à l'OMC. La CNUCED, appuyée par le CCI et l'OMC, a également organisé un colloque national et un séminaire de haut niveau en République-Unie de Tanzanie, en vue de renforcer la participation du pays au commerce international et aux négociations commerciales.

Renforcement des capacités pour le commerce et le développement en Afrique – coopération entre la CNUCED, le PNUD et l'OUA/CEA

La CNUCED, le PNUD et l'Organisation de l'unité africaine/Communauté économique africaine (OUA/CEA) ont continué de collaborer dans divers domaines – études de questions et de stratégies relatives aux négociations commerciales, échange d'informations et participation aux processus intergouvernementaux. En collaboration avec d'autres institutions, cinq ateliers ont été organisés sur les négociations agricoles, les services et les nouveaux thèmes à l'OMC, ainsi que sur les relations commerciales entre les pays ACP et l'Union européenne. Deux ateliers sous-régionaux ont également été organisés sur les services à l'intention des pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Les organisations ont également coopéré pour analyser les options de politique générale et fournir des conseils techniques sur des questions concernant les négociations commerciales aux niveaux multilatéral, sous-régional et régional. Les études et la documentation établies pour ces ateliers feront l'objet d'une publication destinée aux négociateurs commerciaux.

Partenariat CNUCED/PNUD: Programme global sur la mondialisation, la libéralisation et le développement humain durable

La CNUCED et le PNUD ont continué d'apporter une aide conjointe aux pays en développement dans le contexte de la mondialisation et de la libéralisation de l'économie internationale. Lancé en 1998, ce partenariat est la première réponse organisée des Nations Unies aux enjeux de la mondialisation aux niveaux macroéconomique et microéconomique. Lors d'une réunion parallèle au cours de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les deux organisations ont présenté leurs activités pour la première année du programme et examiné les orientations pour la deuxième phase envisagée.

Dans le cadre du Programme global, une réunion de trois jours a été organisée à Windhoek (Namibie), du 10 au 12 mai, pour un «dialogue sur la politique africaine». Dernier de trois ateliers régionaux, cette réunion visait à aider les PMA à élaborer des initiatives de négociation pour la Conférence de l'OMC prévue en novembre 2001.

Conjointement avec le programme de la CNUCED sur la diplomatie commerciale, une réunion a été organisée sur la diplomatie commerciale à New Delhi (Inde) en novembre 2000, qui visait à déterminer les besoins spécifiques de la région de l'Asie et du Pacifique en matière de recherche et de formation pour le commerce international.

Au niveau des pays, le Programme a donné lieu à neuf études nationales d'évaluation et ateliers nationaux – Botswana, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Malawi, Népal, Nicaragua et Zimbabwe – et des études nationales d'évaluation ont été engagées pour le Mali et la Tunisie. Les évaluations concernaient les incidences de la mondialisation sur le développement économique, social et humain, ainsi que sur la gestion de l'intégration dans l'économie mondiale.

Programme commun ONUDI/CNUCED pour la promotion des investissements et le développement des entreprises en Afrique

La CNUCED et l'ONUDI ont renforcé leur alliance stratégique en annonçant et en lançant officiellement un programme commun en 2000. Le Directeur général de l'ONUDI, M. Carlos Magariños, et le Secrétaire général de la CNUCED, M. Rubens Ricupero, se sont rencontrés au cours de la dixième session de la Conférence et ont décidé de formaliser leur coopération pour la promotion des investissements et le développement des entreprises. Les domaines de coopération comprennent l'établissement d'études et de guides de la politique d'investissement, l'élaboration d'une réglementation pour l'investissement, l'organisation de forums de l'investissement et de la technologie et de rencontres d'entreprise, et la promotion de l'innovation technologique.

La CNUCED se concentrera sur les questions d'orientation concernant la promotion des investissements, y compris le cadre réglementaire et institutionnel, tandis que l'ONUDI fournira conseils et assistance sur des questions intéressant le secteur industriel et apportera un appui à la promotion de l'investissement et de la technologie. Il est également prévu de créer de nouveaux partenariats entre les deux organisations et le secteur industriel privé.

En ce qui concerne la promotion des investissements, les activités du programme ont donné lieu à la publication de l'examen de la politique d'investissement de l'Ouganda (*Investment Policy Review for Uganda*) et à l'organisation d'un voyage d'étude à l'intention de chefs d'entreprise souhaitant s'informer des possibilités d'investissement dans le pays.

Participant aux efforts déployés au sein du système des Nations Unies pour regrouper les ressources des différentes institutions, cette alliance s'appuie sur les avantages comparatifs des deux organisations pour optimiser la fourniture de services et éviter les chevauchements.

Collaboration entre la CNUCED et la Chambre de commerce internationale

Le projet sur les guides de l'investissement et le renforcement des capacités dans les pays les moins avancés est un projet commun de la CNUCED et de la Chambre de commerce internationale. L'objectif est de mettre en relation des parties ayant des intérêts complémentaires: entreprises à la recherche de nouvelles possibilités d'investissement et pays à la recherche de nouveaux investissements, ce qui n'est pas toujours simple, car les entreprises poursuivent des stratégies mondiales, tandis que les pays ont des objectifs économiques et sociaux qui vont au-delà de la seule nécessité d'attirer des investissements étrangers.

En 2000, la collaboration entre la CNUCED et la Chambre de commerce internationale a donné lieu à la rédaction de trois guides de l'investissement – au Bangladesh, en Éthiopie et au Mali. Des ateliers ont été organisés en Ouganda et au Mozambique et des guides de l'investissement pour ces deux pays devraient paraître en 2001. Un groupe indépendant d'experts a évalué la phase pilote du projet.

Les guides CNUCED/CCI de l'investissement font partie et sont le résultat d'un processus à long terme axé sur un dialogue continu, notamment à l'occasion d'ateliers, entre investisseurs et pouvoirs publics.

Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés

La CNUCED a continué de coopérer avec cinq autres institutions internationales – FMI, CCI, PNUD, Banque mondiale et OMC, à la mise en œuvre du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés. Ce programme, lancé en 1997, vise à aider les PMA à s'intégrer dans l'économie mondiale en améliorant leur participation au système commercial multilatéral et en renforçant leurs ressources humaines, leurs capacités de production et la compétitivité de leurs exportations.

Des représentants des six institutions se sont réunis à New York le 6 juillet pour étudier les améliorations à apporter à la mise en œuvre du Cadre intégré. Leurs recommandations ont porté sur le commerce et les plans de développement national, ainsi que sur les possibilités de financement du Cadre intégré. Les discussions entre les PMA et leurs partenaires de développement ont abouti à un accord sur la création d'un fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré, la mise en place d'un comité directeur pour le suivi de la mise en œuvre du Cadre intégré, et l'adoption et l'exécution d'un programme pilote dans quelques PMA, qui permettra de tester la nouvelle approche. En signe de leur volonté de relancer la mise en œuvre du Cadre intégré, les donateurs ont annoncé des contributions de plus de 5 millions de dollars É.-U., auxquelles devraient s'ajouter d'autres engagements de ressources à l'issue de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90

La CNUCED a intensifié ses activités en Afrique et a participé à des initiatives interinstitutions en faveur du développement de l'Afrique dans le cadre du mécanisme de suivi du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

Le secrétariat de la CNUCED a publié deux documents en 2000: «Les flux de capitaux et la croissance en Afrique» et «Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90: activités entreprises par la CNUCED en faveur de l'Afrique»; ces deux documents ont été présentés au Conseil du commerce et du développement à sa quarante-septième session et à sa vingt-cinquième réunion directive.

La CNUCED a présenté un exposé sur la dette de l'Afrique, l'APD et la diversification économique à la réunion (New York, 15-19 mai) du Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale. Cette réunion a été suivie de la deuxième consultation régionale annuelle des institutions des Nations Unies travaillant en Afrique, organisée à Addis-Abeba les 26 et 27 mai, au cours de laquelle les représentants de la CNUCED ont présenté un projet de cadre opérationnel pour la diversification en Afrique.

En novembre 2000, des représentants de la CNUCED ont participé à la réunion consultative régionale de haut niveau sur le financement du développement, organisée à Addis-Abeba (Éthiopie), du 15 au 17 novembre; ils y ont présenté un document sur le financement du développement de l'Afrique et ont participé à la rédaction de la déclaration des Ministres africains des finances.

Des représentants de la CNUCED ont rédigé ou fourni des contributions écrites aux rapports ci-après: rapport intérimaire du Secrétaire général sur la mise en œuvre des diverses dispositions de son rapport au Conseil de sécurité sur l'Afrique; rapport intérimaire au secrétariat de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique et au Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les PMA sur les activités en rapport avec le commerce et les débouchés commerciaux, en tant que contribution au rapport au Comité du programme et de la coordination; et rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur la mise en œuvre

du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

Développement économique et dynamique régionale en Afrique: enseignements tirés de l'expérience des pays d'Asie de l'Est

La CNUCED a également identifié des stratégies de développement pour l'Afrique pouvant contribuer à la promotion des investissements et des exportations et stimuler la croissance régionale. Le projet en question porte sur les problèmes de développement en Afrique, y compris les raisons du manque de réactivité de l'offre aux récentes réformes d'orientation, la faible diversification des exportations et les difficultés rencontrées en matière de renforcement des capacités locales dans les secteurs public et privé.

Les activités au cours du second semestre 2000 ont été axées sur la préparation d'un atelier sur «La gestion des flux de capitaux: l'expérience de différents pays et les leçons à en tirer pour l'Afrique», prévu au Caire (Égypte) en mars 2001. Les principaux objectifs de cet atelier sont d'encourager le dialogue entre chercheurs et décideurs en vue de renforcer la pertinence des activités de recherches réalisées par la CNUCED, tout en définissant le cadre d'analyse des travaux futurs.

Davantage de renseignements sur la contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 figurent dans la section du présent rapport consacrée à la coopération entre la CNUCED et d'autres organisations.

Chapitre IV

INITIATIVES VISANT À RENFORCER LES LIENS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Relations avec la société civile

La collaboration de la CNUCED avec les organisations de la société civile s'est sensiblement élargie et diversifiée au fil des ans. Dans son rapport à la dixième session de la Conférence intitulé «Integrating civil society into debates in UNCTAD», le Secrétaire général de la CNUCED soulignait tout l'intérêt de la contribution de la société civile – idées, expérience, mesures pratiques – à la poursuite des objectifs de développement.

Un nouveau rôle

La Conférence à sa dixième session, et la Déclaration de Bangkok en particulier, ont défini les conditions de la coopération entre la CNUCED et la société civile.

Parmi les initiatives prises depuis la dixième session de la Conférence, on peut citer une réunion tenue avec des ONG à Genève, en coopération avec le Bureau de liaison avec les ONG de l'ONUG (Genève, 27 et 28 novembre 2000) sur le thème «Le développement pour tous: le défi pour l'ONU et pour les ONG».

Durant l'été 2000, la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a donné lieu à l'organisation d'un forum des ONG et d'une table ronde de haut niveau de parlementaires, cette dernière organisée en collaboration avec l'Union interparlementaire. En coopération avec la CNUCED, la communauté des ONG a créé en septembre 2000 un secrétariat pour l'organisation du Forum des ONG à Bruxelles.

Les cahiers d'espérance de la CNUCED

En février 2000, *les cahiers d'espérance* ont été présentés aux délégations participant à la dixième session de la Conférence à Bangkok; une version actualisée a été finalisée et publiée à l'automne 2000.

Les cahiers d'espérance expriment, de façon pragmatique, les idées, les rêves et les aspirations en matière de développement d'individus de toutes conditions, et contribuent ainsi à la recherche à la CNUCED de solutions aux problèmes de développement.

Celles et ceux qui s'y sont exprimés ont demandé que les entreprises fassent preuve de responsabilité sociale, que le développement réponde davantage aux besoins des pauvres, et que les institutions internationales et les gouvernements aillent au-delà des bonnes paroles et s'emploient à rendre le commerce équitable, ouvert et transparent. Ils voyaient dans Internet un moyen d'accélérer le changement social, de responsabiliser les individus et de réduire la fracture numérique dans le monde en développement. Dans la lutte contre la pauvreté, les solutions «issues de la base» étaient préférables, l'aide extérieure ne devant consister qu'en un apport de ressources, en mesures de facilitation et en initiatives de responsabilisation. Certaines contributions aux *cahiers* envisageaient des mesures simples, peu coûteuses et pratiques, tandis que d'autres étaient plus théoriques et plus complexes. Par exemple, il était préconisé

par certains d'instituer des «comptes environnementaux individuels», ainsi qu'un Fonds mondial de modernisation énergétique, financé par une taxe de «quelques centimes» sur les transactions financières internationales, pour le transfert vers les pays en développement de technologies non nuisibles au climat. Toutes les contributions méritaient de retenir l'attention de la CNUCED et de ses partenaires de développement, et montraient comment la société civile pouvait se mobiliser avec dynamisme et imagination pour participer à l'élaboration de stratégies de développement pour le nouveau millénaire.

Chapitre V

PUBLICATIONS ANNUELLES

A. Rapport sur le commerce et le développement, 2000



Le *Rapport sur le commerce et le développement, 2000* évoquait les deux grandes forces économiques mondiales concurrentes qui retenaient l'attention générale: d'un côté, les perspectives d'une «nouvelle économie» dynamisée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'autre, l'instabilité grandissante liée à la mondialisation. Le rapport:

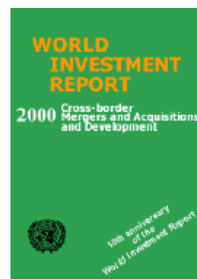
- Analysait la situation de l'économie mondiale, les tendances régionales et les interactions entre commerce, investissement et flux financiers;
- Examinait les stratégies de développement et les actuelles questions d'orientation intéressant les pays en développement;
- Constituait la base des débats du Conseil de commerce et développement sur l'interdépendance et les perspectives économiques des pays en développement.

Dans les pays en développement, où très peu d'entreprises ont pu profiter jusque-là des nouvelles technologies et où la fracture numérique inquiète de plus en plus les responsables, les perspectives varient d'une région à l'autre. Mais il est indéniable que 1999 a été une bonne année pour l'Asie, où la plupart des pays ont connu un redressement rapide après la crise asiatique, la Malaisie et la République de Corée enregistrant des taux de croissance records.

Le rapport soulignait que, malgré des exemples notables de redressement économique, la crainte d'une nouvelle récession restait omniprésente. La situation risquait de s'aggraver si les pays industrialisés négligeaient les incidences de leurs politiques sur l'économie des pays en développement. Les enseignements tirés de l'évolution de l'économie mondiale au cours des dernières décennies montraient que l'incapacité de résorber de façon ordonnée les déséquilibres freinerait la croissance, surtout dans les pays en développement. Il fallait donc impérativement renforcer la coopération internationale et faire preuve de plus d'audace dans la conduite des affaires internationales.

L'une des conclusions du rapport était que les situations extrêmes d'effondrement et de redressement vécues à la suite de la crise asiatique étaient dues, en grande partie, à la conduite de politiques erronées. La réaction initiale à la crise avait été trop brutale et les politiques monétaires restrictives appliquées dans l'intention de stabiliser les monnaies n'avaient fait qu'aggraver la crise, au détriment du secteur financier et du secteur des entreprises. Ce n'était que lorsque les politiques d'austérité avaient été assouplies que les économies avaient commencé de se redresser. L'exemple de la Malaisie mettait en lumière les incidences positives de la poursuite de politiques et d'objectifs fixés par le Gouvernement. Les auteurs du rapport faisaient valoir que des apports de liquidités internationales suffisants pour reconstituer les réserves, associés à un contrôle temporaire des changes et à un moratoire sur la dette, auraient été une réaction bien mieux adaptée.

B. World Investment Report, 2000



Le *World Investment Report* analyse les flux d'investissements étrangers directs (IED) dans les pays développés et les pays en développement. Il fournit l'information la plus complète sur les tendances mondiales de l'investissement et sur l'activité des sociétés transnationales (STN).
Le *World Investment Report, 2000*:

- Analyse les tendances de l'IED aux niveaux mondial, régional et national;
- Présente une analyse équilibrée des interactions entre l'IED et les STN;
- Propose des politiques pour accroître la contribution de l'IED au développement;
- Constitue un document de base pour les débats consacrés à l'IED et à ses relations avec le commerce et le développement.

Le rapport 2000 analyse plus particulièrement le phénomène des fusions-acquisitions. Les fusions-acquisitions internationales constituent l'une des faces les plus visibles de la mondialisation. L'année dernière, par exemple, 109 fusions-acquisitions internationales ont été réalisées, de plus d'un milliard de dollars des États-Unis chacune. La CNUCED prévoit un chiffre encore plus élevé en 2001. Toutefois, une conclusion essentielle du rapport est que, comme pour la mondialisation d'une manière générale, les incidences des fusions-acquisitions sur le développement peuvent être à double tranchant et inégales.

Le rapport note que les inconvénients des IED de fusions-acquisitions, par opposition aux IED de création d'entreprises, sont principalement ressentis au moment même où se déroulent ces opérations, mais qu'à plus long terme, les différences d'impact entre les deux types d'IED diminuent ou disparaissent.

Une préoccupation de plus en plus présente concerne le risque que les activités des sociétés transnationales affaiblissent le secteur des entreprises nationales, entraînent une perte de contrôle sur l'orientation du développement économique et interfèrent avec les objectifs sociaux, culturels et politiques nationaux.

Le rapport souligne que, indépendamment des circonstances, la réglementation peut influencer sur les incidences des fusions-acquisitions internationales. Pour les auteurs du rapport, la préoccupation essentielle concerne la politique de concurrence, qui peut facilement être mise en péril par les fusions-acquisitions. Avec l'assouplissement partout dans le monde des restrictions aux IED, il est important que les obstacles réglementaires à ces investissements ne soient pas remplacés par des pratiques anticoncurrentielles de la part des entreprises. Les efforts déployés pour attirer les IED doivent être complétés par des politiques attentives aux éventuelles incidences anticoncurrentielles des fusions-acquisitions.

C. Les pays les moins avancés, Rapport 2000



Ce rapport annuel fournit une analyse et des données socioéconomiques sur les pays les moins avancés (PMA) et sert de document de base pour l'examen par le Conseil du commerce et du développement de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA.

Depuis 1980, la politique d'aide internationale n'a guère contribué à alléger le surendettement massif des PMA. Le rapport montre que même si les PMA ont enregistré quelques progrès sur le plan social, le fossé entre ces pays et les autres pays en développement a continué de se creuser. Le rapport:

- Indique les principales difficultés auxquelles sont confrontés les PMA et suit l'évolution des mesures internationales d'appui;
- Constitue une source abondante et digne de foi d'analyses et d'informations socioéconomiques sur les PMA;

- Sert de document de base pour l'examen par le Conseil du commerce et du développement de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA.

Le rapport 2000 examine le fonctionnement des structures de financement dans les années 90, et établit un diagnostic des carences des politiques intérieures et internationales appliquées par le passé. D'après les auteurs du rapport, ces politiques étaient extrêmement mal conçues pour des économies du type de celles des PMA, parce qu'elles négligeaient des aspects tels que les incidences des contraintes structurelles, le manque d'infrastructures économiques et sociales et la faiblesse du développement des marchés.

Le rapport insiste sur la nécessité d'un «New Deal» pour les PMA, reposant sur cinq éléments: i) réorienter les politiques nationales; ii) assurer des flux d'aide appropriés; iii) lancer des partenariats reposant sur une véritable appropriation des politiques par leurs bénéficiaires; iv) réaliser un allègement adéquat de la dette; et v) améliorer la cohérence systémique des politiques.

Établi en vue de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, le rapport est principalement axé sur la question du financement du développement dans les PMA.

D. Autres publications



Manuel de statistiques du commerce international et du développement

Cette publication, dont la plus récente livraison est parue en novembre 2000:

- Fournit des statistiques détaillées pour l'analyse du commerce et du développement au niveau mondial;
- Présente des indicateurs fondamentaux du développement (taux de croissance, PIB par habitant) ainsi que des indicateurs financiers extérieurs (balance des paiements, IED, flux des ressources financières, dette).

Il existe également une version sur CD-ROM du Manuel avec des données dont certaines remontent à 1950. S'appuyant essentiellement sur des sources internationales et nationales, ce CD-ROM constitue une compilation unique de données.

Les statistiques sont organisées en cinq grandes catégories, avec un certain nombre de tableaux à variables multiples:

- Valeur, croissance et parts des exportations et des importations totales;
- Indices du commerce et des prix des produits de base;
- Structure du commerce mondial;
- Ressources financières internationales;
- Choix d'indicateurs de développement.

Review of Maritime Transport 2000



Cette publication décrit les tendances du commerce maritime et analyse et compare la situation de différentes régions géographiques. Elle est particulièrement axée sur les pays en développement.

UNCTAD Discussion Papers



La série des *Discussion Papers* est constituée d'études réalisées par des fonctionnaires de la CNUCED, des consultants et autres experts économiques, et couvre tous les aspects des questions de commerce, de financement et de développement relevant de la CNUCED.

G-24 Discussion Paper Series



La série des *G-24 Discussion Papers* est une série de documents de recherche établis dans le cadre du projet d'appui technique de la CNUCED au Groupe intergouvernemental des vingt-quatre pour les questions monétaires internationales (G-24). Ce projet, qui est administré par le Service des politiques macroéconomiques et des politiques de développement de la CNUCED, a pour but d'améliorer la compréhension d'aspects complexes du système monétaire et financier international, et d'introduire une perspective de développement dans les débats sur la réforme financière et institutionnelle internationale.

Guide des publications de la CNUCED

Parution annuelle, le *Guide des publications de la CNUCED* donne la liste d'autres études, analyses et documents de travail publiés périodiquement ou ponctuellement par l'organisation (voir l'annexe VII).

Annexe I

Composition de la CNUCED

La CNUCED compte actuellement 191 États membres. En outre, de nombreux organismes intergouvernementaux et organisations non gouvernementales participent à ses travaux en qualité d'observateur.

Afghanistan	Chypre
Afrique du Sud	Colombie
Albanie	Comores
Algérie	Congo
Allemagne	Costa Rica
Andorre	Côte d'Ivoire
Angola	Croatie
Antigua-et-Barbuda	Cuba
Arabie saoudite	Danemark
Argentine	Djibouti
Arménie	Dominique
Australie	Égypte
Autriche	El Salvador
Azerbaïdjan	Émirats arabes unis
Bahamas	Équateur
Bahreïn	Érythrée
Bangladesh	Espagne
Barbade	Estonie
Bélarus	États-Unis d'Amérique
Belgique	Éthiopie
Belize	ex-République yougoslave de Macédoine
Bénin	Fédération de Russie
Bhoutan	Fidji
Bolivie	Finlande
Bosnie-Herzégovine	France
Botswana	Gabon
Brésil	Gambie
Brunéi Darussalam	Géorgie
Bulgarie	Ghana
Burkina Faso	Grèce
Burundi	Grenade
Cambodge	Guatemala
Cameroun	Guinée
Canada	Guinée équatoriale
Cap-Vert	Guinée-Bissau
Chili	Guyana
Chine	Haïti

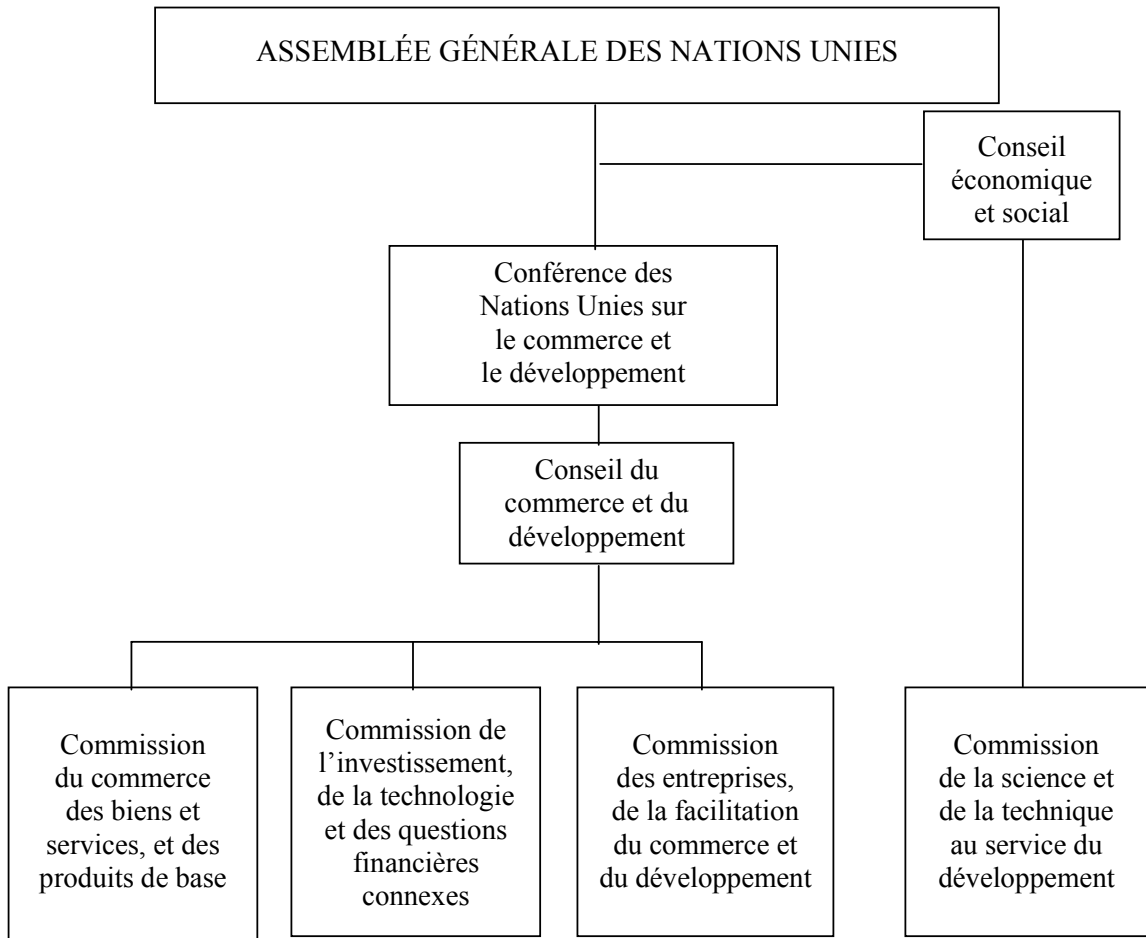
Honduras	Nicaragua
Hongrie	Niger
Îles Marshall	Nigéria
Îles Salomon	Norvège
Inde	Nouvelle-Zélande
Indonésie	Oman
Iran (République islamique d')	Ouganda
Iraq	Ouzbékistan
Irlande	Pakistan
Islande	Palaos
Israël	Panama
Italie	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Jamahiriya arabe libyenne	Paraguay
Jamaïque	Pays-Bas
Japon	Pérou
Jordanie	Philippines
Kazakhstan	Pologne
Kenya	Portugal
Kirghizistan	Qatar
Kiribati	République arabe syrienne
Koweït	République centrafricaine
Lesotho	République de Corée
Lettonie	République de Moldova
Liban	République démocratique du Congo
Libéria	République démocratique populaire lao
Liechtenstein	République dominicaine
Lituanie	République populaire démocratique de Corée
Luxembourg	République tchèque
Madagascar	République-Unie de Tanzanie
Malaisie	Roumanie
Malawi	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Maldives	Rwanda
Mali	Sainte-Lucie
Malte	Saint-Kitts-et-Nevis
Maroc	Saint-Marin
Maurice	Saint-Siège
Mauritanie	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Mexique	Samoa
Micronésie (États fédérés de)	Sao Tomé-et-Principe
Monaco	Sénégal
Mongolie	Seychelles
Mozambique	Sierra Leone
Myanmar	Singapour
Namibie	Slovaquie
Nauru	
Népal	

Slovénie
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Suède
Suisse
Suriname
Swaziland
Tadjikistan
Tchad
Thaïlande
Togo
Tonga
Trinité-et-Tobago

Tunisie
Turkménistan
Turquie
Tuvalu (depuis le 16 juillet 2001)
Ukraine
Uruguay
Vanuatu
Venezuela
Viet Nam
Yémen
Yougoslavie
Zambie
Zimbabwe

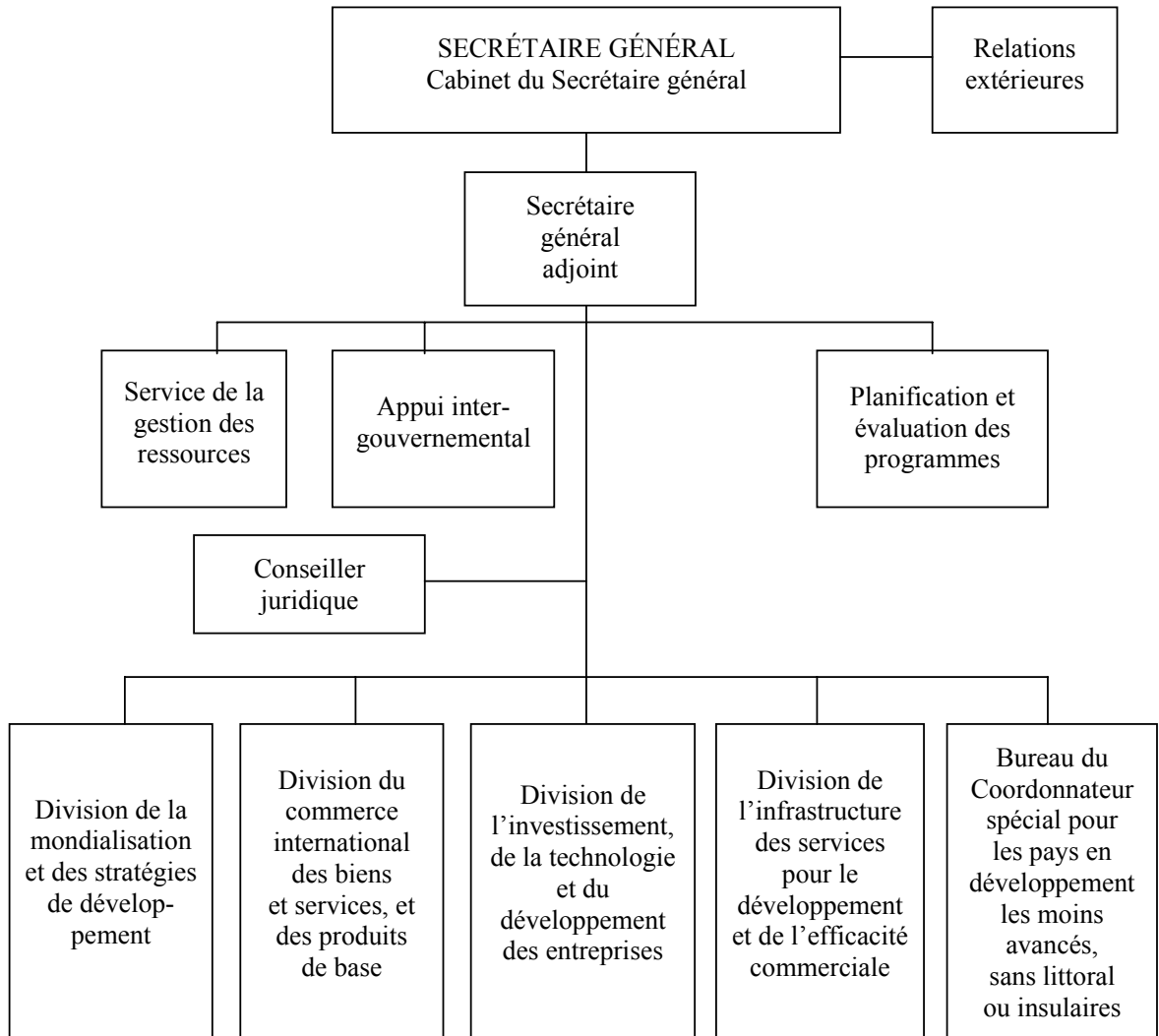
Annexe II

La structure intergouvernementale



Annexe III

Le secrétariat



Annexe IV

Déclaration de Bangkok: Pour un dialogue mondial et un engagement dynamique

Nous, États membres de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, réunis à Bangkok (Thaïlande), du 12 au 19 février 2000 pour la dixième session de la Conférence, convenons et déclarons ce qui suit:

Le contexte

1. Nous sommes venus à Bangkok pour réfléchir aux stratégies de développement dans un monde de plus en plus interdépendant et aux moyens de faire de la mondialisation un instrument efficace au service du développement. Dans le contexte des perspectives engendrées par la révolution technologique, par l'ouverture des marchés et par la mondialisation, l'objectif fondamental de nos efforts a été de promouvoir la croissance et un développement durable, et de rechercher pour tous équité et participation. Nos délibérations nous ont rappelé l'ampleur et l'urgence de la tâche consistant à concrétiser en mesures effectives des concepts largement acceptés. Nous quittons Bangkok avec la conviction que nous pourrions progresser dans la voie d'une coordination et d'une coopération plus efficaces entre les gouvernements et entre les institutions internationales pour le traitement des questions relatives à l'interdépendance globale et au développement.

2. La mondialisation est un processus évolutif qui ouvre des possibilités, mais qui crée aussi des risques et des difficultés. Elle a élargi les perspectives de progrès technologique et d'intégration effective dans l'économie internationale. Elle a accru la prospérité et les possibilités pour les pays d'en bénéficier. Toutefois, la mondialisation comporte aussi un risque de marginalisation des pays, en particulier des pays les plus pauvres, et des groupes les plus vulnérables partout dans le monde. Les écarts de revenu dans et entre les pays restent larges, et le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté. Les asymétries et les déséquilibres de l'économie internationale se sont accentués. L'instabilité du système financier international reste un problème grave, dont il faut se saisir d'urgence.

3. La dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement s'est déroulée dans un pays et dans une région qui ont été au cœur de l'une des plus graves crises financières et économiques de la période récente, d'une crise qui a eu des effets préjudiciables sur la presque totalité des pays en développement. En dépit de leurs incidences économiques et sociales négatives, les crises peuvent jouer un rôle de catalyseur; elles ont tendance à cristalliser l'attention et la volonté des gouvernements et des peuples sur les mesures décisives à prendre pour faire face aux difficultés. C'est ce qui s'est produit, par exemple, en Asie de l'Est et du Sud-Est. En un laps de temps relativement court, au moyen de diverses mesures nationales judicieuses et avec la coopération de la communauté internationale, les pays touchés ont pu prendre les initiatives nécessaires pour retrouver la croissance et sortent actuellement de la crise avec un sentiment ravivé de confiance. C'est une illustration de ce que les hommes peuvent accomplir lorsqu'ils mobilisent leurs forces collectives pour relever les défis de la mondialisation.

4. De formidables difficultés restent à vaincre. Les pays touchés par la crise ont dû s'attaquer à leurs problèmes structurels, qui ont été amplifiés par le coût humain et social de la crise. Ils doivent, avec l'aide de la communauté internationale, définir des stratégies qui contribueront à renforcer et à soutenir la croissance tout en permettant de retrouver rapidement les niveaux de développement humain et social d'avant la crise. Ils doivent également transformer leurs institutions en instruments efficaces pour la mise en œuvre de ces stratégies. Les qualités qui ont caractérisé l'Asie de l'Est et du Sud-Est et qui sont communes à tous les cas exemplaires de développement n'ont rien perdu de leur validité: de solides fondamentaux macroéconomiques, une meilleure gestion des affaires publiques, des taux d'épargne élevés, l'investissement dans les ressources humaines, l'exploitation durable des ressources naturelles, un vigoureux partenariat entre le secteur public et le secteur privé, et le dynamisme des exportations. Ces caractéristiques comptent parmi les conditions nécessaires d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable. Nous devons prendre des mesures déterminées pour éviter des crises futures, ou atténuer le risque de telles crises. Outre les efforts nationaux, la communauté internationale dans son ensemble doit assurer un environnement mondial favorable par une coopération renforcée dans les domaines du commerce, de l'investissement, de la concurrence et du financement, et contribuer à la stabilité monétaire de façon à rendre la mondialisation plus efficace et plus équitable.

Un nouveau départ

5. Première grande conférence intergouvernementale sur l'économie et le développement du siècle, la dixième session de la Conférence nous a offert une occasion unique de faire le bilan de l'expérience récente de la mondialisation et d'engager une réflexion à cet égard, d'examiner les forces et les faiblesses des approches et des politiques suivies par le passé, et de déterminer les grands chantiers de l'avenir: assurer l'intégration effective de tous les pays dans le système commercial international; améliorer les capacités de production; résoudre le problème de la dette; renforcer l'engagement en faveur du développement social; garantir la participation politique, économique et sociale des femmes; mobiliser des flux financiers adéquats pour le développement, notamment en remédiant à la tendance à la baisse de l'aide publique au développement (APD) et en veillant à une utilisation efficace de cette aide; entreprendre des réformes institutionnelles; réduire l'instabilité financière; et renforcer les capacités technologiques des pays en développement. La Conférence a permis à la communauté internationale de se concentrer sur les problèmes fondamentaux des dernières décennies, notamment l'extrême pauvreté et l'aggravation des inégalités dans et entre les nations, problèmes qui sont une menace pour la stabilité internationale. Dans un monde où le savoir prend de plus en plus d'importance, il est nécessaire, pour que les pays en développement participent réellement à l'économie mondiale, de soutenir un développement fondé sur le savoir.

6. La mondialisation peut être une force puissante et dynamique de croissance et de développement. Si elle est bien maîtrisée, elle permettra de jeter les bases d'une croissance durable et équitable à l'échelle internationale. À cette fin, il est essentiel de persévérer dans la recherche de solutions consensuelles par un dialogue ouvert et direct qui tienne compte des intérêts fondamentaux de tous.

7. La Conférence de Bangkok a particulièrement insisté sur la nécessité d'une plus grande cohérence de l'action aux niveaux national et international. Il devrait y avoir complémentarité entre les politiques macroéconomiques et sectorielles au niveau national et entre les politiques menées au niveau national et au niveau international. Une coopération et une coordination plus efficaces entre les institutions multilatérales sont aussi nécessaires. Les cadres institutionnels nationaux et internationaux devraient être renforcés en conséquence.

8. De nombreux pays ont du mal à s'adapter à l'intensification de la concurrence et n'ont pas la capacité de profiter des possibilités offertes par la mondialisation. Cela exige un effort déterminé en faveur de ceux qui sont menacés de marginalisation. À cet égard, l'Afrique, qui dispose du même potentiel que toute autre région devrait bénéficier d'une attention particulière. Pour la communauté internationale, tout comme pour chaque société nationale, le critère ultime est la façon dont elle traite ses membres les plus faibles. Dans ce contexte, la Conférence souligne l'importance de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et demande instamment à la communauté internationale de contribuer à son succès.

9. La solidarité et un sens aigu de responsabilité morale doivent inspirer la politique nationale et internationale. Ce sont non seulement des impératifs éthiques, mais aussi les préalables indispensables à un monde prospère, pacifique et sûr, fondé sur un véritable partenariat. Ce partenariat exige des mécanismes institutionnels plus ouverts, plus transparents et faisant davantage appel à la participation pour la prise de décisions économiques au niveau international, de façon à garantir que tous aient accès dans des conditions équitables aux avantages de la mondialisation. En outre, le succès des efforts internationaux en faveur du développement dépend de la prise en compte de toutes les parties intéressées, y compris le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les milieux intellectuels et universitaires.

10. La Conférence souligne son attachement à un système commercial multilatéral qui soit juste, équitable et réglementé et qui fonctionne d'une manière non discriminatoire et transparente et procure des avantages à tous les pays, en particulier les pays en développement. Pour qu'un tel système existe, il faudra, en particulier, améliorer l'accès au marché pour les biens et les services présentant un intérêt particulier pour les pays en développement, régler les questions relatives à la mise en œuvre des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), appliquer pleinement un traitement spécial et différencié, faciliter l'accession à l'OMC et fournir une assistance technique. La Conférence réaffirme que tous les pays et toutes les organisations internationales devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que le système commercial multilatéral réalise son plein potentiel de promotion de l'intégration de tous les pays, spécialement les pays les moins avancés, dans l'économie mondiale. Tout cycle nouveau de négociations commerciales multilatérales devrait se dérouler dans l'optique du développement. Il demeure urgent pour la communauté internationale de réaliser sans tarder des progrès dans tous ces domaines. La Conférence insiste sur le rôle et la contribution de l'intégration régionale en la matière.

Un dialogue ouvert et un plein engagement

11. En tant que principale institution du système des Nations Unies pour le traitement intégré du développement et des questions interdépendantes dans les domaines du commerce, du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement durable, la CNUCED doit apporter une contribution substantielle à la poursuite des objectifs de développement. Elle doit aussi jouer un rôle actif dans la réalisation d'un consensus sur les questions bien définies de l'appui au commerce et du développement.

12. Une contribution de la dixième session de la Conférence et de la préparation de cette session a été l'instauration d'un dialogue ouvert et d'un échange de vues loyal. Un large accord a pu être réalisé à Bangkok sur l'engagement moral partagé d'instaurer un monde meilleur et plus juste. Les travaux de la CNUCED peuvent être utiles pour relever les défis de la mondialisation et exploiter les possibilités qu'elle offre et pour alimenter un débat ouvert et systématique sur diverses questions relatives au développement d'intérêt mondial entre les partenaires participant au processus de développement, y compris le secteur privé, les ONG, les milieux intellectuels et universitaires et les parlementaires. Il faudrait poursuivre ce dialogue ouvert pour aider à définir les relations économiques internationales du XXI^e siècle.

13. La Conférence a réuni des partenaires du développement pour proposer des solutions pratiques et constructives. Elle a donné des raisons de croire en la possibilité de créer un système économique mondial plus juste et meilleur, d'atténuer la pauvreté, de corriger les déséquilibres et d'améliorer la protection de notre environnement ainsi que d'offrir à tous les individus la sécurité et des possibilités de plus en plus grandes d'améliorer leur niveau de vie et de mener une existence épanouie et constructive. Nous avons arrêté un plan d'action à cette fin. Nous devons maintenant nous employer tous ensemble à faire de cet espoir une réalité.

Annexe V

Sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Année	Lieu	Thème	Principaux résultats
1964	Genève	Vers une nouvelle politique commerciale en vue du développement économique	Nouvelles directives pour le commerce et la coopération internationale
1968	New Delhi	Vers une stratégie globale du développement	Quinze principes généraux devant régir les relations commerciales internationales et des politiques commerciales favorables au développement (SGP et PMA)
1973	Santiago	Faits marquants survenus dans le domaine des politiques depuis la deuxième session de la Conférence	Expansion du programme de travail Charte des droits et des devoirs économiques des États Groupe d'experts sur les pratiques commerciales restrictives Code de conduite des conférences maritimes Programme de travail sur la technologie
1976	Nairobi	Action en matière de produits de base, y compris décisions relatives à un programme intégré, eu égard à la nécessité de changements dans l'économie mondiale des produits de base	Nouveaux domaines de travail Programme intégré pour les produits de base Problèmes d'endettement des pays en développement Code international de conduite pour le transfert de technologie Négociations sur un ensemble de principes et de règles concernant les pratiques commerciales restrictives
1979	Manille	Restructuration du cadre économique international	Examen des progrès réalisés depuis la quatrième session de la Conférence Nouveau programme global d'action en faveur des PMA Assistance aux mouvements de libération nationale

Année	Lieu	Thème	Principaux résultats
1983	Belgrade	Développement et reprise économique: les réalités de la nouvelle interdépendance	Bilan des progrès réalisés dans différents domaines Activités dans le secteur du commerce des services Assistance au peuple palestinien
1987	Genève	Revitalisation du développement, de la croissance et du commerce international: évaluation et options	Acte final, y compris une évaluation des tendances et des politiques économiques et mesures dans les domaines des ressources pour le développement, des produits de base, du commerce international et des PMA
1992	Carthagène	Pour une accélération du développement: les enjeux des politiques nationales et internationales dans les années 90	Déclaration et Acte final: un nouveau partenariat pour le développement, adaptation institutionnelle et redéfinition des fonctions de la CNUCED Efficacité commerciale
1996	Midrand	Mondialisation, libéralisation et développement	Déclaration et document final: un partenariat pour la croissance et le développement Domaines de travail: mondialisation; investissement, entreprises et technologie; commerce international des biens et services, et questions relatives aux produits de base; infrastructure des services et efficacité commerciale; coopération technique
2000	Bangkok	Au-delà de l'unification des marchés	Déclaration et Plan d'action

Annexe VI

Budget et effectifs

Budget

Le budget annuel de fonctionnement provient du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Par ailleurs, diverses activités de coopération technique sont financées sur des ressources extrabudgétaires fournies par des pays donateurs et des pays bénéficiaires, ainsi que par des organisations.

Coopération technique

Les activités de coopération technique de la CNUCED sont financées par trois grandes sources, à savoir le PNUD, les fonds d'affectation spéciale alimentés par des contributions volontaires des États membres, et le budget-programme ordinaire de l'ONU pour la coopération technique.

Le PNUD, qui reconnaît à la CNUCED un avantage comparatif pour la coopération technique en rapport avec le commerce, est une source importante de financement du programme de coopération technique de la CNUCED, et c'est aussi un organisme partenaire pour l'exécution de plusieurs programmes de portée mondiale.

Les contributions de fonds d'affectation spéciale proviennent de gouvernements donateurs, d'organisations, d'entreprises et de fondations.

Les pays en développement contribuent également aux activités de coopération technique de la CNUCED; ces contributions prennent la forme soit de contributions générales au profit d'autres pays en développement – par exemple, au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA – soit d'arrangements «d'autofinancement» comportant la fourniture par la CNUCED de services déterminés (par exemple, SIAM, SYDONIA ou SYGADE) dans ces pays; ces services sont généralement financés par des prêts ou des dons de la Banque mondiale ou des banques régionales de développement.

La CNUCED a aussi recours à la coopération «triangulaire», qui consiste pour un pays à bénéficier de services techniques de la part d'un autre pays en développement grâce à un financement assuré par un pays tiers.

Les activités de coopération technique de la CNUCED sont également financées sur le budget-programme de l'ONU, au titre des chapitres 21 (Services consultatifs interrégionaux) et 33 (Compte pour le développement).

Tableau 1

Budget ordinaire de la CNUCED

	1998-1999 Dépenses	2000-2001 Crédits	2002-2003 Budget proposé
Budget-programme (en milliers de dollars É.-U.)¹	88 191	81 374	82 764
Nombre de postes inscrits au budget ordinaire	394	401	403
Administrateurs	227	231	233
Agents des services généraux	167	170	170

¹ Chapitre 11A du budget-programme de l'ONU.

Tableau 2

**Dépenses totales de coopération technique de la CNUCED
et sources de financement, 1990-2000**
(En millions de dollars É.-U.)

	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PNUD	17,4	7,8	6,1	6,8	6,0	6,5	5,8
Fonds d'affectation spéciale	3,6	13,4	15,8	16,1	15,2	16,9	15,8
Budget-programme	0,6	0,8	0,5	0,4	0,6	2,0	2,5
Total	21,6	22,0	22,4	23,3	21,8	25,4	24,1

Tableau 3

**Contributions aux fonds d'affectation spéciale de la CNUCED
pour la période 1997-2000**
(En milliers de dollars É.-U.)

Donateurs¹	Montant
Australie	4 288
Finlande	1 315
France	3 216
Italie	3 662
Japon	1 543
Luxembourg	1 768
Pays-Bas	4 754
Norvège	4 574
Suède	1 637
Suisse	6 242
Royaume-Uni	2 296
Commission européenne	9 162
Total	44 457
Total des contributions de fonds d'affectation spéciale	65 297

¹ Seuls figurent les donateurs bilatéraux et un donateur multilatéral dont les contributions totales pour la période de quatre ans considérée ont été supérieures à 1 million de dollars. Le total représente 68 % des contributions globales aux fonds d'affectation spéciale de la CNUCED.

Annexe VII

Choix de publications de la CNUCED, 2000

UNCTAD/LDC/2000

Les pays les moins avancés, Rapport 2000

Numéro de vente: F.00.II.D.21

UNCTAD/TDR/2000

Rapport sur le commerce et le développement, 2000

Numéro de vente: F.00.II.D.19

UNCTAD/WIR/2000

World Investment Report 2000: Cross-border mergers and acquisitions and development

Numéro de vente: E.00.II.D.20

[Anglais seulement]

The book of aspirations: Giving voice to the voiceless

Les cahiers d'espérance

El libro de esperanzas

UNCTAD/DITC/TNCD/1

International trade in genetically modified organisms and multilateral negotiations:

A new dilemma for developing countries

[Anglais seulement]

UNCTAD/DITE/2 (Vol. V)

International investment instruments: A compendium

Numéro de vente: E.00.IIA.14

UNCTAD/GDS/MDPB/G24/1

The millennium round and developing countries: Negotiating strategies and areas of benefits.

Document établi par M. Arvind Panagariya, Université du Maryland, Baltimore (États-Unis d'Amérique), G-24 Discussion Paper No. 1

[Anglais seulement]

UNCTAD/GDS/MDPB/G24/2

Interests and options of developing and least-developed countries in a new round of multilateral trade negotiations. Document établi par T. Ademola Oyejide, Université d'Ibadan, Nigéria

G-24 Discussion Paper No. 2

[Anglais seulement]

UNCTAD/GDS/MDPB/G24/3

The Basel Committee's proposals for revised capital standards: Rationale, design and possible incidence

G-24 Discussion Paper No. 3

[Anglais seulement]

UNCTAD/GDS/MDPB/G24/4

The standardization of law and its effect on developing economies

G-24 Discussion Paper No. 4

[Anglais seulement]

UNCTAD/GDS/MDPB/G24/5

Exchange-rate policies for developing countries: What have we learned? What do we still not know?

G-24 Discussion Paper No. 5

[Anglais seulement]

UNCTAD/GDS/MDPB/G24/6

Governance-related conditionalities of the international financial institutions

G-24 Discussion Paper No. 6

[Anglais seulement]

UNCTAD/GDS/MDPB/G24/7

Commentary on the Financial Stability Forum's Report of the Working Group on Capital Flows

G-24 Discussion Paper No. 7

[Anglais seulement]

UNCTAD/GDS/SEU/3

Cooperation between the Palestinian Authority, Egypt and Jordan to enhance subregional trade-related services

UNCTAD/GP/1999

Guide des publications de la CNUCED, 1999

UNCTAD/ITCD/TAB/3

Policy issues in international trade and commodities, Study series No. 2

E-commerce, WTO and developing countries

Numéro de vente: E.00.II.D.23

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TAB/4

Policy issues in international trade and commodities, Study series No. 3

Assessing the results of general equilibrium studies of multilateral trade negotiations

Numéro de vente: E.00.II.D.24

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TAB/5

Policy issues in international trade and commodities, Study series No. 5

Tariffs, taxes and electronic commerce: revenue implications for developing countries

Numéro de vente: E.00.II.D.36

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TAB/6

Policy issues in international trade and commodities, Study series No. 4

What can the developing countries infer from the Uruguay round models for future negotiations?

Numéro de vente: E.00.II.D.25

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TAB/7

Policy issues in international trade and commodities, Study series No. 6

Industrial policy and the WTO

Numéro de vente: E.00.II.D.26

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TED/4

Le commerce international et la protection de l'environnement à Madagascar

Numéro de vente: F.99.II.D.18

UNCTAD/ITCD/TED/5

Rubber and the environment: Proceedings of the Joint Workshop of the United Nations

Conference on Trade and Development and the International Rubber Study Group

Numéro de vente: E.00.II.210

UNCTAD/ITCD/TSB/10

Positive agenda and future trade negotiations

Numéro de vente: E.00.II.D.8

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TSB/2

La mondialisation et le système commercial international: questions liées aux règles d'origine

UNCTAD/ITCD/TSB/9

Trade agreements, petroleum and energy policies

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITE/EDS/Misc.18

Development strategies and support services for SMEs: Proceedings of four intergovernmental expert meetings. (Parts I-III). Vol. 1

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITE/EDS/Misc.18

Development strategies and support services for SMEs: Proceedings of four intergovernmental expert meetings. (Parts IV). Vol. 2

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIA/2

Bilateral investment treaties 1959-1999

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIP/9

ATAS XII: The role of publicly funded research and publicly owned technologies in the transfer and diffusion of environmentally sound technologies

Numéro de vente: E.00.II.D.37

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIP/Misc.17

Investment policy review. Uganda

Numéro de vente: E.99.II.24

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIP/Misc.19

Investment policy review. Peru

Numéro de vente: E.00.II.D.7

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIP/Misc.21

Investment regimes in the Arab world: Issues and policies

Numéro de vente: E.00.II.D.32

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IPC/Misc.3

Tax incentives and foreign direct investment: A global survey

Numéro de vente: E.00.II.D.5

[Anglais seulement]

UNCTAD/ITE/TED/1

Integrating environmental and financial performance at the enterprise level

Numéro de vente: E.00.II.D.28

[Anglais seulement]

UNCTAD/OSG/DP/145

Copyrights, competition and development: The case of the music industry

Discussion Paper No. 145

[Anglais seulement]

UNCTAD/OSG/DP/146

Foreign investment in developing countries: Does it crowd in domestic investment?

Discussion Paper No. 146

[Anglais seulement]

UNCTAD/OSG/DP/147

Globalization and the South: Some critical issues

Discussion Paper No. 147

[Anglais seulement]

UNCTAD/OSG/DP/148

The debate on the international financial architecture: Reforming the reformers

Discussion Paper No. 148

[Anglais seulement]

UNCTAD/OSG/DP/149

What did Frederick List actually say? Some clarifications on the infant industry argument

Discussion Paper No. 149

[Anglais seulement]

UNCTAD/OSG/DP/150

Globalization, technology transfer and skill accumulation in low-income countries

Discussion Paper No. 150

[Anglais seulement]

UNCTAD/OSG/DP/151

Financial modernization legislation in the United States. Background and implications

Discussion Paper No. 151

[Anglais seulement]

UNCTAD/OSG/DP/152

Asian crisis: Distilling critical lessons

Discussion Paper No. 152

[Anglais seulement]

UNCTAD/RMT(2000)/1

Review of Maritime Transport 2000

Numéro de vente: E.00.II.D.34

[Anglais seulement]
